



Breitenbach  
nature vive !

# Bulletin Municipal

Été 2019

## Forêts : Quel devenir ?



[www.breitenbach.fr](http://www.breitenbach.fr)

HISTOIRE  
**L'usine**  
de Breitenbach

JARDINAGE  
**Les outils**  
indispensables

ENVIRONNEMENT  
**Bornes biodéchets :**  
c'est parti !

DÉVELOPPEMENT LOCAL  
**Étude de stratégie**  
touristique

# Sommaire

➤ Comptes rendus des réunions du conseil municipal	<b>p. 4</b>
FINANCES : • Budget communal	
JARDINAGE :	
• Couvrir le sol	<b>p. 7</b>
• Olivier de Serres / Les outils indispensables pour le travail du sol	<b>p. 8</b>
FORÊT	
• Quand la nature se révolte	<b>p. 10</b>
• Crise sanitaire en forêt	<b>p. 11</b>
• Travaux d'infrastructure	<b>p. 13</b>
URBANISME : • Travaux de voiries communales	<b>p. 14</b>
CADRE DE VIE : • Fleurissement	<b>p. 15</b>
ACTEURS LOCAUX : • 48° Nord : du projet au chantier...	<b>p. 16</b>
➤ en Bref...	<b>p. 18</b>
DÉVELOPPEMENT LOCAL : • Étude de stratégie touristique	<b>p. 20</b>
TRAME VERTE ET BLEUE	
• Étude de la biodiversité communale	<b>p. 22</b>
• Plan d'actions et calendrier	<b>p. 24</b>
BIODIVERSITÉ & ENVIRONNEMENT :	
• La tribu des abeilles sauvages	<b>p. 26</b>
• Biomasse	<b>p. 27</b>
• Îlot de senescence en forêt communale	<b>p. 28</b>
• Biodéchets : coup d'envoi pour la Vallée de Villé	<b>p. 29</b>
HISTOIRE : • L'usine de Breitenbach	<b>p. 30</b>
AMIS D'AILLEURS : • Jeunesse tchèque à Breitenbach	<b>p. 38</b>
ÉCOLE :	
• Kermesse	<b>p. 40</b>
• École-périscolaire	<b>p. 41</b>
VIE COMMUNALE :	
• Disparition	<b>p. 42</b>
• Personnel communal	<b>p. 43</b>
CULTURE : • Concert Marial	<b>p. 44</b>
ASSOCIATIONS	
• Grand Vol / Conseil de fabrique	<b>p. 45</b>
• Ski club Breitenbach	<b>p. 46</b>

Responsable de publication : Jean-Pierre PIELA

Comité de rédaction : Commission Communication

Mise en page : [www.atelierc.com](http://www.atelierc.com)

Impression : Sostralib - Bischheim

Photos : H. Denilauler, C. Fahrlaender, R. Koenig, J.-A. Stauffer, G. Zimmermann, J.P. Piela, Olivier Seyller, Christophe Ringeisen, Emil Leroy, Jean-Marc Dollé

Photo de couverture : AdobeStock/max5128

Date de parution : Septembre 2019

Dépôt légal : 3<sup>e</sup> trimestre 2019

## COORDONNÉES DE LA MAIRIE :

4 place de l'église 67220 Breitenbach

Tél. 03 88 58 21 10 - Fax. 03 88 57 19 85

[mairie@breitenbach.fr](mailto:mairie@breitenbach.fr)

[www.breitenbach.fr](http://www.breitenbach.fr)



**Breitenbach**  
nature vive !

# Édito



C'est l'été des chantiers !

Plusieurs projets, sur lesquels nous travaillons parfois depuis des années, entrent en réalisation. Enfin !

- la rénovation des rues des Tilleuls, des Vergers, du Moulin et des Vosges
- la création d'un parking à l'Espace Socio-Culturel et d'aménagements pour les temps festifs
- la desserte en réseaux et voirie du site Espace Nature et la construction de l'hôtel 48°N
- la réalisation d'une école et d'un périscolaire avec les communes de Maisonsgoutte et de Saint Martin
- l'étude de stratégie touristique menée avec Le Hohwald sur le périmètre des deux communes et plus largement du Champ du Feu
- le développement d'une Trame Verte et Bleue selon les préconisations de l'étude de la LPO sur la biodiversité communale
- la liaison écoludique entre la vallée de Villé et le Champ du Feu
- une enquête sur l'état de nos consommations d'énergie pour mettre sur pied un « plan énergie » de réduction de la consommation et de passage aux énergies renouvelables pour notre village.

Ajoutons à cette activité déjà très chargée l'accompagnement de nombreux projets : développements touristique et sport de nature, candidature au label « une fleur » pour la mise en valeur de notre cadre de vie ou encore création d'un Fonds de Dotation pour permettre le financement de nos projets : nous pouvons clairement assumer le titre du nouveau document de présentation du village : Breitenbach, village vivant !

Bel automne à tous.

**Jean-Pierre PIELA**



# Comptes rendus des réunions du conseil municipal

Les comptes rendus complets figurent sur le site internet de la Commune et sont consultables en mairie.

## 21 janvier 2019

Le Maire fait le point avec le Conseil Municipal sur :

- **Le projet de liaison écoludique et les financements potentiels.**
- **L'étude touristique prévue avec la commune du Hohwald.**
- **Un document de présentation du village.**

Le Conseil Municipal est favorable à la création d'un îlot de sénescence dans le cadre de Natura 2000.

## 26 mars 2019

Le Conseil Municipal approuve :

- **Les comptes administratifs et de gestion Principal et Forestier 2018 et les affectations de résultat.**
- **Les budgets primitifs 2019 : Principal (2 217 000 €) et Forestier (289 000 €).**
- **Le plan de financement (projet subventionné à 80% par le FEDER, le Département, le Massif, la Région) de la liaison écoludique, soit 690 000 € HT.**
- **Le plan de financement (étude subventionnée à 80% par le Département, le Massif et la Banque des Territoires) de l'étude de stratégie touristique, soit 76 020 € TTC.**
- **Les dépenses d'adduction d'eau à hauteur de 650 € HT (hydrogéologue) et 3 250 € HT (entreprise Mentzler).**
- **Le prolongement selon les préconisations de PwC de deux ans d'un prêt-relais de 360 000 € au taux fixe de 0,61 % et 400 € de frais de dossier.**
- **Le retrait de la délibération sur les compteurs Linky suite à la demande du Sous-Préfet.**

- **L'emplacement des cinq futures bornes de biodéchets.**
- **Le principe de l'installation d'un couple de maraîchers sur terrain communal.**
- **La Motion proposée par l'Association des Communes Forestières quant à l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'Office National des Forêts.**

## 12 avril 2019

Le Conseil Municipal approuve :

- **Le budget Trame Verte et Bleue d'un montant de 226 000 € (projet subventionné à 80% par la Région et l'Agence de Bassin, le reste à charge étant réparti entre les particuliers bénéficiaires et les cinq collectivités).**
- **Le maintien des taux des taxes au niveau 2018**
  - taxe d'habitation : 11,24 %
  - taxe foncière bâtie : 7,31 %
  - taxe foncière non bâtie : 32,40 %
- **La réalisation de levés topo pour la réalisation des travaux pour un montant de 5 280 € HT.**
- **La mise en place d'une sonnerie de glas pour un montant de 2 387 € HT, 50 % étant pris en charge par le Conseil de Fabrique.**
- **La vente de 9,01a de terrain à M. Kanner pour un montant de 585,65 € HT.**

## 28 mai 2019

Le Conseil Municipal approuve :

- **Le marché de travaux de voiries et d'aménagements (rues des Tilleuls, des Vosges et du Moulin, du parking de l'Espace Socio-culturel et des aménagements du site Espace Nature ainsi des travaux TEPCV) pour un montant de 431 574,25 € HT pour la tranche ferme et 33 840,70 € HT pour la tranche optionnelle retenue.**



- La réalisation d'un emprunt de 200 000 € auprès de la Caisse d'Épargne sur une durée de 7 ans, au taux fixe de 0,75% (soit 5 438 € de frais financiers) et 250 € de commissions, échéances à capital constant.
- La réalisation d'un prêt-relais de 350 000 € auprès de la Caisse d'Épargne sur une durée de trois ans, au taux fixe de 0,59% (soit 6 281,05 € de frais financiers) et 350 € de commissions.
- Des levés TOPO complémentaires pour un montant de 5 280 € HT.
- Une décision modificative de 10 500 €.

**28 juin 2019**

Le Conseil Municipal approuve :

- La composition du Conseil Communautaire de la mandature 2020-2026.
- L'autorisation de défrichement nécessaire au projet de grande tyrolienne.
- Le plan de financement de l'îlot de sénescence (Natura 2000).
- Le choix d'un Bureau d'Étude pour le captage d'eau à la Chaume des Veaux.

# Budget communal

Une petite commune comme la nôtre est-elle en capacité de financer autant de projets en un temps aussi court, sur un mandat ? Pour répondre à cette question légitime, voyons dans le détail les grands investissements budgétés et leur financement (valeurs TTC).

- 2015-2019 : 1,135 million d'euros pour la rénovation, l'extension et l'équipement intérieur de l'Espace Socio-Culturel, avec un reste à charge (subventions et récupération de la TVA déduites) de 623 600€...
  - la rénovation des rues des Tilleuls, des Vergers, du Moulin (coût partagé à 50% avec Saint-Martin et des Vosges,
  - une part importante de la liaison écoludique avec la viabilisation, la création de parkings et l'aménagement de l'Espace Socio-Culturel et des sites à vocation touristique.
- 2019-2020 : 76 000€ pour réalisation d'une étude de stratégie touristique avec la commune du Hohwald.
- 2018-2021 : 378 000€ pour le projet Trame Verte et Bleue avec les communes d'Albé, du Hohwald, de Maisongoutte et de Saint Martin.
- 2019-2021 : 5,7 millions d'euros pour la construction d'une école et d'un périscolaire avec Maisongoutte et Saint-Martin.

Ces chiffres ont de quoi donner le vertige ! Pourtant, la Caisse d'Épargne nous a fait confiance dans les plans de financement avec (hors groupe scolaire) une perspective d'endettement réduit à partir de 2027...

Ce sont les aides à hauteur de 80% du coût des projets sur plusieurs dossiers importants qui nous permettent de réaliser de tels investissements :

• **Trame Verte et Bleue** : reste à charge de 75 000€ à répartir entre les bénéficiaires privés et les cinq communes sur 2-3 années (financement par la Région Grand Est et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse à hauteur de 303 000€).

• **Étude touristique** : reste à charge de 7 600€ (financement par l'État via le Commissariat au Massif des Vosges (15 200€), le Département du Bas-Rhin (22 806€) et la Banque des Territoires (22 806€) ainsi que la commune du Hohwald (7 600€).

• **Liaison écoludique** : reste à charge de 120 000€ (financement par le Département, l'État, la Région et les Fonds Européens). Nous regrettons au pas-

sage l'absence de toute contribution de la part de la communauté des communes pour ce projet particulièrement structurant !

En mobilisant élus et acteurs locaux, en développant un projet global autour de la notion d'écovillage et en associant les collectivités voisines, notre village a su entrer dans le Fonds d'attractivité du Département et susciter la confiance et l'intérêt de l'État, de la Région et des banques.

Au final, nous avons approuvé en 2019 un emprunt de 200 000€ sur 7 ans pour financer les projets communaux 2019-2021 (aménagement des voiries et liaison écoludique) avec un prêt-relais de 350 000€ sur trois ans dans l'attente du versement des subventions.

Le projet école/périscolaire quant à lui nécessitera une contribution annuelle de l'ordre de 30 à 40 000€ (\*) pendant vingt ans au profit du SIVU du Honcourt, calé sur les populations municipales respectives. La somme est prélevée sur le budget de fonctionnement et n'apparaît donc pas dans l'état de la dette des communes.

Nous portons une vigilance forte à notre capacité de financement en raison de l'évolution de l'état sanitaire de la forêt communale : celle-ci ne nous permettra vraisemblablement pas à l'avenir de bénéficier des recettes habituelles et ce sont plutôt des coûts supplémentaires qui sont à envisager...

À travers les projets engagés, la commune modernise ses infrastructures et devient plus attractive. Elle bénéficiera aussi de retours sur investissements : ainsi, l'hôtel 48°N et les autres projets touristiques abonderont annuellement sous forme de loyers et de taxes au moins 30 000€, ce qui permet d'amortir rapidement (entre trois et cinq ans) les dépenses engagées sur les différents sites.

• B. Blanquart / J.-P. Piela

(\*) en fonction des subventions et de la participation (espérée dans le futur) de Steige.

# Couvrir le sol

En ces temps d'été chauds et secs, couvrir le sol du jardin est indispensable mais nécessite quelques précautions.

**L**a couverture, qu'on appelle couramment paillis, permet de :

- limiter l'évaporation et le dessèchement du sol en période de fortes chaleurs, de plus en plus fréquentes,
- réduire la levée des herbes indésirables, même si liserons, chardons, prêles et autres plantes bien ancrées dans le sol traversent allègrement l'obstacle,
- amortir les pluies et ainsi d'éviter la formation d'une croûte en surface,
- maintenir une activité des organismes vivants du sol, très propice aux cultures.

Le paillis peut être d'origine variée : gazon, feuilles mortes, paille, foin, engrains verts, branches broyées, compost, etc. Il faut cependant veiller à un certain nombre de règles de bon sens :

- dans un jardin en proie aux limaces, courtillères ou autres campagnols, le paillis, surtout épais, peut constituer une protection pour ces hôtes aux grandes capacités de nuisance. Le jardin devra être en capacité d'accueillir aussi, par la présence d'engrais verts et de zones de biodiversité comme les haies mortes ou les mares, des prédateurs (orvets, grenouilles, hérissons etc.) en mesure de rééquilibrer le biotope,

Gazon entre rangs de radis noirs.



Couverture avec broyat de bois.



Trèfle blanc nain entre rangs de tomates, compost et herbes sèches sur rangs.

- un paillage limite le réchauffement du sol, il convient donc d'être prudent au moment des plantations de printemps, quand la terre est encore fraîche,
- l'épaisseur du paillis dépend aussi de sa nature : un broyat de branchages frais se décompose bien moins vite que du gazon et devra être moins épais
- le paillage se fait idéalement sur un sol meuble, où les herbes indésirables auront été détruites par sarclage, après une bonne pluie,
- il faut éviter d'enfouir le paillis : il est riche en matières carbonées qui nécessitent de l'azote pour leur dégradation, ce qui pourrait entrer en concurrence avec les besoins des plantes cultivées et provoquer une « faim d'azote » avec un impact sur la croissance...

À noter aussi les solutions offertes par les bâches en plastique, dont le plastique biodégradable : si la bâche reste en place assez longtemps, la plupart des plantes adventices meurent. Cependant, chardons, liserons ou autres ronces (ne parlons pas de la renouée) ont la vie dure et sont capables de supporter un an de bâche ! Ces plantes redoutées en ressortiront certes affaiblies mais prêtes à repartir...

Et quand tout sera en place, le merle, en quête de vers de terre, viendra mettre un brin de pagaille dans votre joli paillis ! • J.-P. Piela



# Olivier de Serres

Le 2 juillet 1619, il y a 400 ans, mourrait à 80 ans Olivier de SERRES, considéré comme le père de l'agronomie française. Protestant actif dans une période troublée par les guerres de religion, il a développé au Pradel, sur ses terres du Vivarais, des méthodes d'agriculture et d'élevage qu'il a regroupées dans son ouvrage « le Théâtre d'agriculture et mesnage des champs » publié en 1600, qui aura une influence considérable et durable sur la pensée agronomique française. Henri IV aimait qu'on le lui lise...

Dans sa préface, Olivier de SERRES indique : « Le fondement de l'agriculture est la connaissance du naturel des terroirs que nous voulons cultiver. Il y en a qui se mocquent de tous les livres d'Agriculture, et nous renvoient aux paysans sans lettres, lesquels ils disent estre les seuls juges compétans de ceste matière, comme fondés sur l'expérience, seule et seure reigle de cultiver les champs. Certes, pour bien faire quelque chose, il la faut bien entendre premièrement. Il coûte trop cher de refaire une besogne mal faicte, et surtout en l'agriculture, en la quelle on ne peut perdre les saisons sans grand dommage. Or, qui se fie à une générale expérience, au seul rapport des laboureurs, sans savoir pourquoi, il est en danger de faire des fautes mal réparables, et s'engager souvent à travers champs sous le crédit de ses incertaines expériences. »

Le livre est divisé en huit chapitres où sont analysées les différentes activités agronomiques, depuis la description et l'organisation du domaine jusqu'à la dépense des biens par le propriétaire :

- Du devoir du mesnager
- Du labourage des terres
- De la culture de la vigne
- Du bétail à quatre pieds
- De la conduite du poulailler
- Du jardinage
- De l'eau et du bois
- De l'usage des aliments

J'ai lu ce livre passionnant dans ma jeunesse, ouvrage qui nous plonge dans un monde bien éloigné du nôtre et dans les observations et expériences qui permettront de développer en France de nouvelles cultures et de lutter contre la faim. Hommage à ce grand agronome...

## Les outils indispensables pour le travail du sol

Le sol présente une structure fragile et complexe qu'il convient de préserver afin d'en tirer le meilleur parti pour la production recherchée. Certains outils permettent de travailler le sol en maintenant et en améliorant sa fertilité, en voici une petite sélection.

• Le **SARCLOIR** : encore appelé sarclouse ou grattoir, c'est l'outil idéal pour sarcler sans effort. La pénétration de la lame en étrier dans le sol est fonction de l'inclinaison donnée au manche. Pour être efficace, la lame bien affûtée ne doit pas être trop enfoncée, de manière à couper les plantes indésirables au niveau du collet, c'est-à-dire entre les racines et le départ de la tige.

• La **SERFOUETTE** : c'est un outil "2 en 1". Optez pour la serfouette classique, avec une "langue" (allongée et pointue), qui permet de tracer les sillons avant de semer ou de replanter les poireaux. De l'autre côté, la partie plate, appelée "panne", est utilisée pour biner auprès des rangs. Certaines serfouettes sont aussi constituées d'une fourche à deux dents et d'une panne, pour aérer le sol et biner entre les plantes.

De gauche à droite : croc, sarcloir, serfouette.



- La **FOURCHE ÉCOLOGIQUE** : existant sous différentes dénominations, cette fourche a été créée à l'origine par Jean Grelin. Cet outil appelé "grelinette" a largement inspiré de nombreux fabricants qui le nomment fourche écologique, biogrif, bio-fourche...
- La **CAMPAGNOLE**, outil plus élaboré que la fourche écologique avec des ressorts qui fragmentent les mottes, permet une bonne (et rapide) préparation du sol. Doté de deux manches, il permet d'ameublir la terre tout en préservant l'ordre des couches et les vers de terre. Il est plus efficace en terre pas trop lourde et compacte, déjà assez bien structurée. L'outil convient particulièrement bien pour ameublir la terre sommairement avant un semis d'engrais vert.

Campagnole.



- La **FOURCHE-BÈCHE** : constituée de quatre dents plates de 27 à 30 cm de longueur, la fourche-bêche est l'outil de base pour travailler les terres lourdes sans retourner les mottes. On l'utilise comme une grelinette, pour décompacter la terre sans la retourner, ou comme une bêche plate dans une terre homogène. Avec elle, il y a moins de risque qu'avec une bêche plate de couper les lom-

brics et d'enfouir en profondeur la couche superficielle, plus riche en micro-organismes. Ses longues dents, enfoncées au plus profond, sont parfaites pour décompactier la terre en profondeur avant une culture de scorsonère et autres racines longues. L'outil s'utilise aussi pour arracher les herbes indésirables avec leurs racines, sans les couper.

• Le **CROC** : on l'utilise pour affiner le travail d'ameublissemement réalisé avec la grelinette ou la fourche à bêcher, par un mouvement de va-et-vient d'avant vers l'arrière. Les dents retournées vers le haut, il s'utilise aussi pour casser les mottes. Il sert aussi pour l'ameublissemement superficiel en sol léger ou grumeleux et souple. Le croc est levé et s'enfonce dans la terre en retombant de son propre poids. On tire alors le manche vers l'arrière pour éclater la terre, en progressant en avançant. Le croc s'utilise aussi pour étaler le compost et l'incorporer superficiellement au sol.

• La **ROTOGRIFFE** : la griffe comporte de 3 à 5 dents, qui sont de forme hélicoïdale ; elle est fixée au bout d'un manche actionné par un guidon. On emploie l'outil pour remuer et ameublir la terre par des mouvements rotatifs. Elle permet de travailler la terre en brisant les mottes sans la retourner, ce qui convient pour l'aérer et l'ameublir tout en respectant son équilibre naturel. L'aération et le décompactage favorisent la vitalité du sol car sa structure n'est pas bouleversée et les micro-organismes qui y résident sont préservés.



Rotogriffe.

• C. Ringiesen, chargé de mission Bio Grand Est



# Patrimoine forestier

Nos forêts sont au-devant de grands bouleversements liés aux dérèglements climatiques. Beaucoup d'arbres sont fragilisés par la chaleur et le manque d'eau et meurent, de nombreux arbustes plantés ces dernières années dessèchent, la crainte de feux de forêts destructeurs dans les Vosges n'est plus vaine.

L'Arctique aussi est très gravement touché. On savait la banquise en souffrance, mais depuis le début du mois de juin 2019, de gigantesques feux de forêt consument de larges pans de forêts boréales, en Sibérie d'abord, mais aussi en Alaska et même au Groenland. Rien qu'en juin, ces incendies ont émis 50 mégatonnes de dioxyde de carbone dans l'atmosphère, ce qui correspond aux émissions annuelles totales de la Suède. Ces seules émissions représentent plus que tout ce que les incendies dans l'arctique ont relâché entre 2010 et 2018.

Puis cet été l'Amazonie, la Bolivie, plusieurs pays africains se sont embrasés à leur tour.

Ces événements d'une intensité exceptionnelle sont dus à des périodes chaudes et sèches où de mauvaises pratiques agricoles ou un simple éclair peuvent embraser d'immenses régions. Outre les gigantesques quantités de CO<sub>2</sub> relâchées, d'autres polluants sont disséminés à travers toute la planète, portés par les vents.

## Quand la nature se révolte

Fibos (Fédération Interprofessionnelle Forêt-Bois), l'ONF (Office National Des Forêts) et le Président de l'Association des Communes Forestières d'Alsace ont convié les communes à une réunion d'information à Rouffach et Molsheim les 19 et 20 juin derniers.

Cette rencontre avait pour but de présenter aux propriétaires forestiers l'état dégradé de la forêt dans son ampleur. Elle a aussi permis d'échanger sur les possibilités d'évacuer et vendre les bois dépréssant dans l'optique d'espérer la régénération naturelle ou de replanter par la suite (voir l'article d'Olivier SEYLLER).

Les gilets jaunes et bruns de la forêt se multiplient en silence surtout dans les parcelles d'épicéas et de sapins, perturbant les systèmes écologiques et économiques à un degré insoupçonnable.

Nous espérons tous que cet avertissement climatique n'est que passager. Ce phénomène de sécheresse débouchant sur l'invasion des scolytes

en forêt n'est pas nouveau, mais par le passé était moins répétitif sur plusieurs années.

Il est vrai que toutes ces taches brunes dans le paysage choquent et inquiètent, mais doivent permettre une prise de conscience quant aux moyens d'interventions actuels.

Lors des années 70 où j'ai débuté dans ma profession de débardeur, il y a déjà eu des arbres renversés par le vent ou séchant sur pied. Parfois sur certains secteurs, le volume de ces bois morts récoltés dépassait largement celui de la prévision de l'année.

Il n'y a pas que le climat qui a changé. Lors de mes jeunes années d'activité, chaque commune fores-

tière avait ses propres équipes de bûcherons qui étaient chargées des coupes et travaux sylvicoles (plantations, entretien, etc.). Ces salariés étaient encadrés par un garde forestier qui habitait sur place dans la maison forestière prévue à cet effet.

À cette époque, la forêt bénéficiait d'une surveillance adéquate et dès que le moindre arbre sec pointait le bout de sa cime, les bûcherons étaient envoyés sur place pour récolter et enlever les bois morts du paysage. En cas de maladie (scolytes), ils incinéraient les écorces et les branches pour tenter d'éviter la propagation.

Cette façon de fonctionner est malheureusement révolue depuis longtemps. Il y a presque 50 ans, le bois d'œuvre résineux se vendait à 700 francs le m<sup>3</sup> et les recettes permettaient de couvrir amplement les frais d'exploitation, de travaux sylvicoles et de gardiennage tout en dégageant du bénéfice.

En 2019, avant la baisse due à la crise sanitaire, cette même qualité de bois se vendait à peine à 100€ (650 francs) le m<sup>3</sup>.

Depuis presque un demi-siècle où le prix du bois n'a pas augmenté mais est plutôt en baisse contrairement aux frais annexes, beaucoup de communes ont été contraintes d'abandonner la main-d'œuvre salariale relative au bûcheronnage. Les entreprises ayant pris le relais sont souvent sollicitées par d'autres clients donc moins réactives, surtout en

cas d'imprévu, d'où ces tâches brunes qui n'augmentent pas forcément mais tardent à disparaître du paysage.

Depuis trop longtemps, le bois ne se vend plus au juste prix, qui ne permet plus aux propriétaires de vivre décemment de leur produit ni de pouvoir boucler les budgets destinés à la pérennité de la forêt sereinement.

Sur le plan international, les catastrophes naturelles s'enchaînent et engorgent le marché en dévastant des forêts entières, entraînant systématiquement le cours du bois vers la baisse. Par ailleurs, de nombreuses petites scieries ont cessé leur activité pour laisser la place à quelques grosses structures qui se partagent le gâteau. Pourtant si tout le monde était solidaire aussi dans les moments difficiles on tirerait moins sur les ficelles en phase de rupture mais maintenant encore un fragile équilibre écologique et économique.

Pour conclure, l'homme a besoin de la nature pour vivre contrairement à la nature qui elle n'a pas obligatoirement besoin de l'homme.

Un sage indien a dit : le jour où le dernier légume, le dernier morceau de viande, le dernier poisson, la dernière goutte d'eau, bref quand le dernier aliment sera consommé, l'homme se rendra enfin compte que l'argent n'est pas comestible.

● P. Dillenseger

## Crise sanitaire en forêt

Le changement climatique accentué ces trois dernières années a pour conséquences la hausse réelle des températures et un déficit hydrique important, avec des impacts aussi en forêt. Les deux essences forestières les plus sensibles à cette météo sont l'épicéa et le sapin.

L'ÉPICÉA est une essence sensible aux attaques de scolytes. Le scolyte est un insecte qui pénètre sous l'écorce de l'arbre, provoque son dépérissement et sa mort prématûrée. De loin les arbres attaqués sont facilement repérables dans le paysage par le changement de couleur de leurs aiguilles, virant du vert au brun avant de disparaître totalement. De près on peut observer des petits trous sur l'écorce et de la sciure de couleur brune. Les attaques de scolytes ont lieu tous les ans mais avec une intensité modérée, mais les conditions climatiques particulières (chaleur, sécheresse) engendrent un affaiblisse-



ment des arbres et une pullulation des scolytes. Cette pullulation provoque des attaques massives et a conduit à un dépérissement assez important en 2017, plus important en 2018 et sûrement plus important encore en 2019, qui risque de durer de juin à l'automne.

### Comment lutter contre les scolytes ?

La seule alternative pour limiter l'expansion de ces insectes reste la détection au plus tôt des tiges attaquées puis la coupe et l'enlèvement rapide des bois. Il n'y a hélas ni lutte préventive ni moyens curatifs pour sauver les arbres !

Le SAPIN, surtout en versant Sud, Sud-Ouest et Sud-Est souffre et parfois dépérît. Ceci est dû aux sécheresses successives de ces dernières années : ce n'est pas suite à des attaques d'insectes si ces arbres dépérissent. En 2017 le nombre de sapins dépérisant était quasi normal mais depuis 2018 ce nombre augmente, en 2019 il y aura un nombre très important non encore quantifiable puisqu'il augmente de jour en jour.

### Quelles conséquences pour la forêt ?

- La gestion « normale » de la forêt va être perturbée. Des opérations exceptionnelles sont et seront réalisées pour faire face à cette crise. Ces coupes et travaux vont engendrer temporairement des désagréments pour les promeneurs, chasseurs et autres usagers de la forêt.
- Le paysage va être localement modifié. Certains secteurs de forêt et chemins pourront être interdits au public momentanément pour raison de sécurité. Des volumes importants sont et devront être exploités, ce qui implique la présence de bûche-

rons et d'engins forestiers dans les peuplements, un stockage des bois temporaire sur les bords des chemins, sur les places prévues à cet effet avant leur évacuation dans les scieries.

- Les sapins et épicéas disséminés trop dispersés, de trop faible diamètre, trop vieux, ne permettant de récolter du bois d'œuvre ne seront pas récoltés. Il restera encore dans le paysage, même après exploitation, des arbres morts sur pied. L'urgence au vu des volumes d'arbres dépérissant est d'exploiter les zones où il y a beaucoup de bois, le plus rapidement possible, afin d'avoir un maximum de bois non dépréciés de qualité charpente plus rémunérateur pour la commune. Il y a aussi l'aspect sanitaire notamment pour les épicéas scolylés. Des résidus de bois resteront sur place dans les parcelles, ils se décomposeront progressivement et fourniront au sol un apport en matières organiques essentiel pour leur fertilité
- Le marché de la qualité inférieure (emballage) est saturé. Il faut savoir que la crise sanitaire n'est pas effective uniquement à Breitenbach mais dans tout le Grand-Est et dans les pays voisins que sont l'Allemagne, la Belgique le Luxembourg etc...
- Les prix des bois vont baisser et le pourcentage de bois de qualité charpente sera inférieur à des coupes de bois frais, il y aura donc pour la commune un bénéfice moins important que prévu dans l'Etat Prévisionnel des Coupes et par rapport aux années précédentes
- Il faudra également penser à replanter les zones ouvertes non régénérées naturellement par des plantations diversifiées en essences et adaptées au changement climatique et les protéger puisque l'équilibre sylvo-cynégétique n'est pas encore atteint à Breitenbach. • O. Seyller, forestier



# Travaux d'infrastructure

Une piste a été créée en parcelle 26 sur 380m. Cette parcelle est prévue en coupe en 2020\*.



Des travaux d'entretien de fossé, de niveling sur la partie ravinée ainsi des créations de sorties d'eau sur le chemin du Pelage ont été réalisés.

Une piste a également été renivelée en parcelle 18, qui pourra être empruntée par la navette reliant le départ à l'arrivée de la future grande tyrolienne.

Tous ces travaux ont été réalisés par l'entreprise BARADEL pour un montant total de 1 700€.

\* les impacts climatiques sur la forêt peuvent induire un changement de date.

• O. Seyller



Après quatre années de pause, le conseil municipal a approuvé un nouveau programme de rénovation de la voirie communale et de création de parkings.

Plusieurs voiries seront rénovées en 2019 : la rue des Tilleuls et des Vergers, la rue du Moulin (sur le ban de Saint Martin) et un tronçon de la rue des Vosges.

L'hiver a été inconfortable pour les usagers de la rue des Tilleuls car les travaux de l'automne 2018 (nécessaire reprise des branchements d'eau et du réseau pluvial avant la réfection de la rue) ont laissé une voirie bien abîmée. Dans le même temps, deux constructions nouvelles étaient en chantier.

Les rues du Moulin et des Vosges n'avaient rien à envier à la rue des Tilleuls avec une dégradation de plus en plus perceptible aussi.

Les demandes de subventions et la passation du marché public ont pris un certain temps ce printemps, de sorte que les travaux n'ont commencé que fin mai.

#### Le conseil municipal a priorisé ces travaux :

1. travaux préalables complémentaires rue des Tilleuls début juin,
2. aménagement de l'Espace Socio-Culturel de juin à fin août,

3. viabilisation du site Espace Nature et réalisation de la voirie pour permettre aux engins d'accéder au chantier hôtelier : ces travaux ont permis de récupérer des remblais en schiste d' excellente qualité pour l'aménagement du parking de l'ESC,

4. rue du Moulin : 1<sup>re</sup> quinzaine de juillet,

5. rue des Tilleuls : de mi-août à mi-octobre,

6. rue des Vosges : à l'automne, avec renouvellement préalable de certains branchements d'eau.



Fin 2019, notre village disposera d'une voirie en grande partie rénovée (il restera à rénover les rues de la Fontaine et de la Grotte), qui contribuera à la qualité de notre cadre de vie.

Autre engagement prévu en 2019 : le remplacement d'une quinzaine de luminaires sur les lampadaires de la rue du Mont Sainte Odile. Les nouveaux luminaires, à leds, remplaceront les anciennes ampoules à vapeur de mercure et consommeront bien moins d'énergie. Dans le même temps, les branchements électriques seront repris et sécurisés... ● R. Koenig





# Fleurissement

Le Jury Départemental du Fleurissement a parcouru les rues de notre village le 15 juillet pour juger les différents aménagements.

Un courrier de L'ADT (Alsace Destination Tourisme) nous a été adressé après cette visite, indiquant que « le jury a noté un excellent travail dans cette petite commune avec un beau fleurissement homogène et une bonne gestion de l'eau. L'espace public est bien entretenu. Encore beaucoup de projets en perspective qui ne demandent qu'à être découverts ».

Le Président de l'ADT et de l'Association des Maires du Bas-Rhin Vincent DEBES, maire de Hoenheim, ajoute : « j'ai le plaisir de vous annoncer que le Jury Départemental a jugé la candidature de votre commune apte à être présentée au Jury Régional dès l'an prochain en vue de sa labellisation avec une fleur. (...) Le Jury Départemental a également établi son palmarès 2019. Vous obtenez ainsi le 1<sup>er</sup> prix dans la catégorie « communes de 301 à 1 000 habitants ». Au nom de l'ensemble des membres du Jury Départemental, je tiens à vous



adresser mes plus vives félicitations pour votre engagement et celui de vos équipes à fleurir notre destination touristique ».

C'est avec plaisir et fierté que nous avons accueilli cette nouvelle. L'investissement de la commune, le travail et l'implication du personnel communal ainsi que des bénévoles de l'association « Les Cerisiers » commencent à porter leurs fruits.

Nous sommes sur la bonne voie, poursuivons encore davantage nos efforts pour rendre le village accueillant et fleuri, ce qui passe également par des initiatives individuelles afin d'apporter une touche personnelle au fleurissement.

• C. Fahrlaender





# 48° NORD

Landscape Hôtel

## Du projet au chantier...

Enfin, une grue et des pelles sur le site Espace Nature. Après 8 ans de procédures (dossier Unité Touristique Nouvelle (liée à la loi Montagne), Modification du SCOT et du PLU puis du PLUi, dossier Natura 2000, permis de construire, montage du dossier financier...), le chantier de l'hôtel est enfin lancé. D'abord les travaux de viabilisation du site, puis les terrassements et maintenant le gros œuvre.

### Les prochaines étapes sont :

- Jusqu'à la fin de l'année : construction des hyttes et réalisation des principaux travaux au niveau du bâtiment central.
- Début 2020 : travaux de mobilier et de décoration + création d'un potager certifié AB.

Dès la fin de cet hiver, cela sera donc un immense plaisir d'accueillir les premiers hôtes dans ce nouveau lieu, conçu de la manière la plus durable possible et qui ne se limite pas un hôtel.



### L'écologie, au cœur du projet

En créant ce projet, j'ai voulu montrer qu'écologie et développement durable sont compatibles avec une activité touristique. Avec seulement 14 hyttes (chambres), ce projet est déjà en rupture avec le modèle hôtelier classique. Mon souhait était de penser un hôtel le plus respectueux possible de l'environnement, à la fois par le mode constructif (constructions bois, utilisation de bois local, bâtiment central passif, faible emprise au sol, toitures végétalisées, panneaux photovoltaïques...) et à la fois par le mode de fonctionnement futur (restaurant certifié AB, produits éco-labellisés, chauffage au bois dans le bâtiment central, produits locaux,...).

Cette haute performance environnementale répond également à la richesse écologique du site. En tant que paysagiste concepteur de formation, je suis également très sensible au maintien de cette prairie extensive dans la forêt avec son réseau de haies et d'arbres fruitiers. Au niveau des ressources, en plus d'être sobre énergétiquement et de produire de l'énergie sur site, l'hôtel sera très peu consommateur d'eau (provenant d'un forage au niveau du site, situé largement en contrebas des captages du village, pour ne pas impacter la ressource en eau du village).

### Une Parenthèse Nature, où l'architecture cohabite avec le paysage

Plus qu'un hôtel, j'ai imaginé un univers que l'on habite différemment. Ici, pas de parpaings, pas de jardin à la française. La nature reprend ses droits sur le bâti. Elle s'approprie les structures faites de bois de Breitenbach, jusqu'à ce qu'elles ne fassent qu'un avec le paysage. Chaque élément est petit, léger, discret, démontable même, pour perturber le moins possible l'environnement qui les accueille.



J'ai conçu un espace de liberté, ouvert et intime, où chacun disposerait d'un espace à soi. Ici pas de chambres reliées entre elles par d'interminables couloirs. On vit dans des hyttes, chaleureuses petites cabanes scandinaves.

J'ai voulu créer un lieu de vie, simple et convivial, où chacun se sentirait bien, un peu comme chez un ami. Ici, on goûte aux plaisirs de partager un bon repas, de se balader, de se baigner ou simplement de s'adonner à la paresse. On prend le temps de vivre et l'on se délecte du calme de la nature. Bref, on cède avec plaisir au « hygge » au cœur de l'Alsace et au pied des Vosges. »

### Un projet uniquement possible grâce à de nombreux soutiens, en particulier celui de la commune de Breitenbach

Projet innovant et écologique, 48°Nord est un projet non « classique » qui n'aurait pas pu émerger sans le soutien de très nombreuses personnes et d'institutions publiques. Des partenaires institutionnels (Région Grand Est, Département du Bas-Rhin et Massif des Vosges) soutiennent à la fois financièrement et techniquement le projet. Des partenaires privés (banques, personnes privées) et ainsi que le réseau Initiative Alsace Centrale ont permis le montage du projet.

Mais avec un soutien depuis 2012, la commune de Breitenbach est le principal partenaire du projet. En plus d'un soutien technique (démarches administratives longues, complexes et nombreuses), la commune de Breitenbach a investi dans la viabilisation du site (investissements amortis sur une période de 4 à 6 ans avec uniquement les loyers de

l'hôtel). Je suis donc profondément reconnaissant du soutien continu du Conseil Municipal ainsi que des habitants.

Aussi, je ferai de mon mieux pour contribuer au développement de notre commune à la fois économiquement (taxe de séjour, taxe foncière, choix de producteurs locaux, entreprises locales, création d'emplois avec au moins 5 équivalents temps plein,...) mais aussi au niveau du dynamisme en proposant un nouveau lieu de vie (animations, restaurant, expositions d'art...) avant tout destiné aux locaux.

### Un lieu de vie local

À mon sens, la réussite du projet repose sur l'appropriation locale du projet. C'est pourquoi le bâtiment central a été imaginé comme un lieu de vie ouvert à tous, offrant :

- une restauration (certifiée AB) le soir en semaine, et à midi et le soir en fin de semaine (notamment avec un brunch scandinave le dimanche midi),
- des animations ouvertes à tous (yoga, sorties natures, dégustations de vins, coaching...),
- un lieu d'exposition pour des artistes,
- la possibilité de privatisation du site pour des fêtes.

Différents évènements seront organisés avant l'ouverture (notamment des visites de chantier) afin de permettre aux habitants de Breitenbach de mieux connaître le projet, qui pourra aussi être suivi sur notre site internet : [www.hotel48nord.com](http://www.hotel48nord.com) ou sur Facebook : **48 Degré Nord - Landscape Hôtel**

Merci encore pour le soutien, à très bientôt.

• E. Leroy



## Fibre

Cela fait un certain temps que l'on évoque la mise en place du Haut Débit Internet grâce à la fibre. Où en est le dossier ?

### La fibre optique c'est quoi ?

La fibre optique est un filament de verre conducteur de la lumière. En pratique, elle permet le transfert des données à très grande vitesse via la lumière. Cette dernière transite par un câble contenant des fils de verre aussi fins que des cheveux. Le déploiement de la fibre nécessite la création d'un nouveau réseau totalement indépendant, que cela soit du réseau téléphonique ou du câble.

### Déploiement de la fibre optique à Breitenbach par l'opérateur ROSACE

Durant les dernières semaines, vous avez pu voir de nombreuses camionnettes dans le village. Diverses entreprises sont intervenues pour la mise en place de la fibre optique. Les travaux sont pratiquement terminés, à l'exception de quelques dessertes. Réglementairement, à la fin des travaux, « Rosace » doit respecter un délai de 3 mois avant l'ouverture commerciale. D'après les dernières informations, la mise à disposition pourrait intervenir en octobre ou novembre.

La population sera informée par une réunion publique programmée par ROSACE le 9 octobre 2019 à l'Espace Socio-Culturel de Breitenbach. Toutes les explications vous seront données lors de cette réunion qui sera précisée début octobre.

Des habitants ont déjà été contactés : sachez qu'aucun abonnement ne peut être réalisé avant l'ouverture commerciale qui aura lieu après la réunion publique.

• C. Fahrlaender

## Bulletin spécial « Breitenbach Village Vivant »

Notre commune travaille à la réalisation d'un bulletin Hors-Série consacré à la présentation de Breitenbach, de ses acteurs et des projets qui s'y développent.

Il a une triple vocation :

- résumer en 24 pages la dynamique communale à l'usage de tous,
- être un outil de communication utilisable par les acteurs de notre territoire,
- faciliter la rencontre de partenaires privés (citoyens et entreprises) dans le cadre d'un Fonds de Dotation qui devrait permettre le soutien financier de nos projets par le bénéfice d'une réduction fiscale (66 ou 60%).

Le document sera imprimé avec un résumé en allemand (réalisé par le très francophile Michaël STUMPF) sur chaque page. Il sera aussi mis en ligne et à ce titre nous pourrons le faire évoluer et ajouter des résumés en d'autres langues.

Mis en chantier ce printemps, il paraîtra au début de l'automne.

• J.-P. Piela



## Énergie : bilan de l'installation photovoltaïque de l'école

Lors de la rénovation du bâtiment de l'école en 2011, il a fallu refaire la toiture. Le conseil municipal avait alors décidé d'installer des panneaux photovoltaïques en place côté sud. L'installation a été reliée au réseau EdF en octobre 2011. Près de huit ans après, petit bilan...

### Quelques données de l'installation

- Panneaux type monocristallins 185/195Wc, d'une surface de 115m<sup>2</sup>.
- Installateur : Les Couvreurs Rhénans.
- Puissance : 16,38 KWc.
- Coût total : 83 223€TTC.
- Subvention du Conseil Régional : 14 744€.
- Coût annuel du contrat d'assurance (bris, perte de recettes, etc.) : 377€.

Production annuelle : estimée à 15 760KWh par le bureau d'études en 2011, elle est en moyenne de 16 000KWh, conforme aux prévisions. À noter que par fortes chaleurs et ciel très lumineux, la production n'augmente pas en raison du réchauffement des panneaux (le plus souvent encastrés dans le toit alors que la fixation sur le toit, fréquente en Allemagne, permet une circulation d'air sous les panneaux)...

Le retour sur investissement était estimé à 10-12 ans : les recettes cumulées à ce jour sont de 44 900€ (2013-2018, soit 6 années), ce qui donne un temps de retour de l'ordre de 8-9 ans...

La commune n'exclut pas de réaliser dans le futur une installation photovoltaïque sur le toit de l'église, avec une puissance potentielle de 50 KWc.

• C. Fahrlaender / M. Schumbera



## Extension de l'atelier communal

Malgré la taille de l'atelier communal, jugée suffisante lors de sa réalisation en 2003, il a fallu se rendre à l'évidence : le local est devenu trop petit pour abriter tout le matériel acquis par la commune au fil du temps et au regard des multiples activités du personnel.

Afin de pouvoir stocker dans de bonnes conditions tracteur, lame à neige, broyeur, épareuse, pick-up, remorque, etc. tout en préservant une surface de travail, il nous fallait une extension des locaux.

L'entreprise AEB a réalisé la structure bois, la zinguerie a été mise en place par l'entreprise SaniChauffe. La couverture et le bardage ont été faits en régie.

Nous disposons donc aujourd'hui d'une nouvelle surface utile de 55m<sup>2</sup> pour un coût de travaux de 9 800€TTC hors Régie et bénévolat. • *H. Denilauler*



## Un nouveau parking pour l'espace socio-culturel

En projet depuis la rénovation et l'extension de l'Espace Socio-culturel, le parking a été réalisé cet été. Il comprend une trentaine de places de stationnement dont un emplacement réservé aux personnes à mobilité réduite.

Nous avons ajouté au projet, à l'arrière du bâtiment, un plateau permettant d'accueillir un chapiteau de 10m x 10m pour les manifestations locales et les privés louant la salle.

Un cheminement piéton assurant la liaison entre l'Espace Socio-culturel et l'aire de jeux en passant par le stade de foot a également été réalisé.

Il permettra aux passants d'observer la mare et la zone humide valorisées dans le cadre du projet Trame Verte et Bleue.

L'aménagement paysager, avec arbres fruitiers et massifs fleuris, se fera dès la fin des travaux.

• *H. Denilauler*



# Étude de stratégie touristique

Quel tourisme pour notre territoire ? En construisant le projet de liaison entre la vallée de Villé et le Champ du Feu, élus et acteurs ont lancé cette réflexion à l'échelle du Massif du Champ du Feu, avec Breitenbach et le Hohwald comme communes pilotes. Le Commissariat au Massif, le Département et la Banque des Territoires ont manifesté leur intérêt pour ce projet qu'ils accompagnent en participant au Comité de Pilotage et au financement.

En 1950 il y avait 25 millions de touristes internationaux, 1 milliard en 2015 et plus de 4 milliards sont attendus en 2050. Face à ce constat, nous devons nous poser la question de l'avenir touristique de notre village, de notre territoire et nécessairement de la durabilité de tous ces développements.

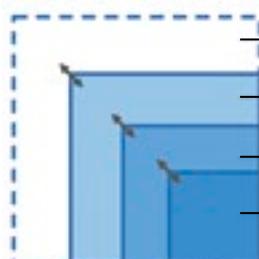
À notre échelle se posent de nombreuses questions : comment concilier préservation de notre agriculture, de nos ressources naturelles, de nos modes de vies tout en assurant des activités économiques durables permettant notamment de pérenniser des emplois et des services publics locaux ? Comment éviter la surfréquentation de certains espaces (notamment la partie sommitale du Champ du Feu) tout en offrant des espaces de ressourcement aux populations urbaines locales ?

## De la définition d'une stratégie à la mise en œuvre d'actions : démarrage d'un accompagnement sur deux ans

Convaincue qu'un développement durable ne peut reposer sur un tourisme de masse, mais sur un tourisme de niches avec de fortes valeurs éco- logiques, la commune de Breitenbach, associée à la commune du Hohwald, a souhaité mettre en œuvre un accompagnement sur deux ans afin de :

- mieux connaître l'offre et la demande locale, et surtout les synergies locales possibles (phase 1 : diagnostic),
- définir une stratégie de développement pour chaque village avec un plan d'action sur plusieurs années (phase 2 : plan d'actions),

Schéma détaillant les trois périmètres du projet, s'inscrivant dans deux destinations de renommée, l'Alsace et les Vosges.



- bénéficier d'un accompagnement sur un an pour la mise en œuvre concrète des actions (phase 3 : accompagnement dans la mise en œuvre).

## Une démarche coopérative à l'échelle du Massif du Champ du Feu

À l'heure de la 5G, difficile d'imaginer que le touriste ou l'excursionniste connaisse les limites administratives de nos communes ou communautés de communes. Difficile également de penser que nos villages soient des destinations touristiques connues ou que des villages puissent organiser et promouvoir seuls ce développement.

C'est pourquoi, le périmètre de l'étude ne se limite pas aux deux communes de Breitenbach et du Hohwald, mais porte sur une réflexion plus large à l'échelle du Massif du Champ du Feu, qui fait sens d'un point de vue touristique. Au sein de ce périmètre élargi, trois échelles d'études et d'actions ont été définies :

- deux communes pilotes, Breitenbach et Le Hohwald,
- un périmètre de coopération, restreint à quelques communes, notamment celles travaillant dans le cadre de la Trame Verte et Bleue autour du Champ du Feu, visant à renforcer les synergies intercommunales avec des projets communs,
- le massif du Champ du Feu (cf. carte), dont la diversité et la complémentarité des offres peut répondre à des demandes variées des touristes.

Destination « Massif des Vosges » et « Alsace »

Orientations et actions « Massif - Champ du feu »

Orientations et actions « coopération »

Orientations et actions « projet »



Une réflexion à l'échelle du Massif du Champ du Feu, regroupant 5 communautés de communes.

## Une démarche nécessairement participative animée par Altisens et Alp'Evasion

Dans le cadre d'un marché public, le Comité de Pilotage du projet a retenu l'offre du groupement constitué par Altisens (mandataire, gérant Laurent OLEON) et Alp'Evasion (cotraitant, gérant Olivier BOURSIER). Outre une grande expérience des zones de moyenne montagne, ce groupement a réalisé récemment une étude de restructuration touristique importante pour la communauté de communes Mossig-Vignoble (Wasselonne-Wangenbourg).

L'étude a été lancée à la mi-avril 2019 et plusieurs réunions, rencontres et entretiens avec des acteurs du massif ont permis de construire le diagnostic, présenté au COPIL le 23 juillet.

La seconde phase sera engagée cet automne avec la définition d'un plan d'actions au niveau des différentes échelles. Le tourisme reposant sur des hommes et des femmes animant un territoire, cette phase sera nécessairement participative : l'ensemble des acteurs sera invité à participer à des

temps d'échanges et de travail pour co-construire un avenir commun et des actions concrètes à mettre en œuvre. Le temps des élections de mars 2020 sera pris en compte pour permettre aux futures équipes municipales d'entrer dans les réflexions et propositions.

### Un projet soutenu à hauteur de 80%

L'étude dépasse largement le cadre des communes de Breitenbach et du Hohwald : elle porte une réflexion d'ensemble à l'échelle du Massif du Champ du Feu, notamment sur :

- le développement d'un tourisme quatre saisons,
- la maîtrise des enjeux environnementaux et de la pénétration/protection des milieux naturels,
- la définition d'une identité et d'une cohérence plus fortes.

De là l'importance de la participation des différents partenaires institutionnels (Massif, Conseil Départemental et Banque des Territoires) : au-delà de leur soutien financier à hauteur de 80%, ils apportent leurs expertises et soutiens techniques aux deux communes. • E. Leroy



# Étude de la biodiversité communale

Dans le cadre du projet Trame Verte et Bleue, un état des lieux de la biodiversité à Breitenbach a été réalisé par la LPO. L'étude, consultable sur notre site internet ([www.breitenbach.fr/tvb-rapport-de-letude-globale/](http://www.breitenbach.fr/tvb-rapport-de-letude-globale/)), va permettre de construire un plan d'actions pour préserver et renforcer cette biodiversité.

La commune de Breitenbach possède un patrimoine naturel remarquable avec de nombreuses espèces animales et végétales menacées qui y trouvent un dernier refuge. Les espèces des forêts et des haies, des prairies, landes et pâturages, des milieux aquatiques et paludéens, des vergers et autres espaces champêtres s'y côtoient grâce à la diversité des habitats et d'une mosaïque paysagère de grande qualité.

Breitenbach occupe également une place de carrefour dans le réseau de corridors écologiques intégré à la matrice forestière et herbagère des Vosges moyennes. La tranquillité et la diversité des forêts en font également un refuge attractif pour de nombreux mammifères comme le cerf, le chevreuil, le chat sauvage et même le Lynx. À partir ou en passant par le territoire de Breitenbach, ces espèces peuvent circuler vers d'autres secteurs des Vosges, le long des crêtes, à flanc de massif, en lisière de forêt ou par-delà les vallées.

Mais les différents milieux naturels de la zone d'étude restent vulnérables à la pression humaine d'une part, et aux risques liés au changement climatique d'autre part. Ils n'expriment pas toujours tout leur potentiel en matière de diversité du

vivant faute d'une gestion prenant suffisamment en compte la biodiversité.

De grandes portions de forêt trop artificielles (plantations de résineux) mériteraient d'être dirigées vers plus de diversité. Cela favoriserait non seulement la biodiversité, mais aussi l'ensemble des services écosystémiques d'une forêt, sans oublier sa résilience face aux risques de canicule, de sécheresses, d'incendies, de tempêtes et autres aléas qui ne manqueront pas de s'intensifier dans un proche avenir.

Les tourbières, forêts riveraines et prairies humides, sont également des milieux précieux tant pour les espèces rares qu'elles abritent que pour la préservation de la ressource en eau et des écosystèmes aquatiques.

Le paysage agro-pastoral de Breitenbach reflète quant à lui des pratiques agricoles déjà très respectueuses de l'environnement, en comparaison avec d'autres secteurs agricoles alsaciens nettement plus intensifs. Ici, l'enjeu sera plutôt de perpétuer ces pratiques en valorisant les « externalités positives » qu'elles produisent, c'est-à-dire les effets favorables envers la nature et la société. En matière

de biodiversité toutefois, il y a des actions simples et peu contraignantes qui permettraient d'augmenter le nombre et la diversité des espèces, sans pour autant engendrer de contraintes pour les agriculteurs. Il est aussi possible d'envisager des actions plus disruptives, ambitieuses et originales. Les projets écotouristiques actuellement en cours de développement pourront être un levier pour la sensibilisation des citoyens à la nature et un soutien à la consommation de produits agricoles vertueux sur le plan écologique. Mais il s'agira de veiller à conserver des espaces de quiétude pour la faune et à préserver les espaces les plus vulnérables à une fréquentation humaine trop forte ou anarchique. Dans l'autre sens, le renforcement de la TVB participe à la beauté des paysages, à son « incarnation » par une faune et une flore variées, et donc à l'attrait touristique de ce secteur entre le Val de Villé et le sommet du Champ du feu.

Enfin, il s'agit de rappeler l'importance du volontariat vis-à-vis des nombreuses propositions de la présente étude. En effet les actions librement consenties par des acteurs sensibilisés aux questions de la biodiversité et de la préservation du vivant, seront constructives et pérennes.

Ainsi, en harmonisant ces propositions avec les autres enjeux sociaux et économiques du territoire, il sera possible d'optimiser la TVB de Breitenbach

ainsi que des communes voisines pour qu'elles répondent aux besoins des habitants tout en renforçant la diversité de la faune, de la flore et des écosystèmes.

Quelques mesures, parfois déjà pratiquées, peuvent être mises en place ou conservées afin de favoriser la présence de ces espèces et seront bénéfiques pour de nombreuses autres :

- conservation des haies basses, des arbustes épineux (prunelliers, aubépines, églantiers...) au sein des vergers et des prairies et développement spontané de nouveaux bosquets
- au sud de la ferme Lindgrube notamment, il sera important de conserver plusieurs bosquets épineux d'essences locales (aubépine, ronces, sureau...) identifiés sur le terrain. En effet, l'usage de plus en plus fréquent des clôtures électriques, en lieu et place des clôtures barbelées, ne permet plus de maintenir les haies en leur long, d'où l'importance de compléter le réseau de haies par des buissons isolés au sein même des pâtures.

L'étude permettra à la collectivité, avec l'appui de la LPO, de mettre en œuvre les préconisations qui pourront faire l'objet d'une troisième phase du projet Trame Verte et Bleue.

- *M. Keller, animateur nature de la LPO*



# Plan d'actions et calendrier

Afin de préserver le patrimoine naturel remarquable de la commune, le projet Trame Verte et Bleue autour du Champ du Feu prévoit un certain nombre d'actions en faveur de la biodiversité.

Les actions ont commencé l'année dernière avec la vente et la plantation d'arbres fruitiers et nichoirs à moindres coûts (80% financés par la Région grand Est et l'agence de l'eau Rhin-Meuse), puis ont été complétés en 2019 par deux sorties naturalistes (1er et 15 juin) sur le thème des oiseaux du verger. Au cours de l'année prochaine de nombreuses autres sorties et ateliers naturalistes seront proposés gratuitement aux habitants. Les thèmes seront basés sur les informations recueillies au cours des réunions publiques ayant eu lieu entre fin mai et début juin 2019.

Les agents communaux se sont rassemblés au cours du mois de juin afin de créer un plan de gestion des espaces verts en faveur de la biodiversité avec l'aide de la FREDON. Effectif en fin d'année, ce dernier nécessitera de changer les habitudes de chacun avec par exemple l'acceptation d'espaces de fauches tardives au sein du village.

Les professeurs des écoles avec l'aide de la Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace Centrale se sont réunis pour travailler ensemble sur le projet

scolaire de la Trame en présence de la Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace Centrale. Mis en place dès la rentrée scolaire prochaine, ce projet aura pour objectif de sensibiliser et faire participer les enfants à la protection de la nature.

L'étude Globale de la Biodiversité réalisée par la LPO étant terminée, il est désormais possible de s'appuyer sur les recommandations pour mener à bien l'ensemble des actions prévues par la Trame. Actuellement l'animatrice se déplace auprès des particuliers afin d'étudier les projets de chacun et notamment la plantation de haies et la création de mares qui devraient commencer en automne 2019 et se prolonger sur l'année prochaine. Toute personne intéressée par ces éléments peut donc s'adresser directement à Gaëlle IMBERT.

Pour suivre l'avancée du projet, vous pouvez vous abonner à la lettre d'information en envoyant un mail de demande à l'animatrice ou en allant sur la page Facebook de la Trame :

[www.facebook.com/tvbautourduchampdufeu](https://www.facebook.com/tvbautourduchampdufeu)



## CALENDRIER

**Août :** commande des arbres fruitiers et des nichoirs pour les communes d'Albé, du Hohwald et de Maisongoutte.

### Septembre :

- Finalisation du plan de gestion des espaces communaux sur les 5 communes.
- Début du projet scolaire pour les 5 communes.

**Octobre :** Une sortie/atelier nature pour les habitants de Breitenbach et Saint-Martin.

### Novembre :

- Distribution des arbres fruitiers commandés pour Albé, Le Hohwald et Maisongoutte commandé en fin d'été \*.
- Plantation des premières haies pour les privés et communes ayant désirés en bénéficier et ayant pris contact avec l'animatrice \*.

(\*) : qui se sont manifestés auprès de l'animatrice

• *G. Imbert, animatrice*



## PORTRAIT

Notre animatrice Trame Verte et Bleue a été recrutée à la mi-mars 2019 pour animer et développer le projet sur les cinq communes engagées. Après un master pro en gestion et conservation de la biodiversité à l'université de Brest et une 1<sup>re</sup> approche du Grand Est à travers un stage au Parc des Ballons, Gaëlle a travaillé pendant un an au Pays des Combrailles, en Auvergne, où elle a cartographié les nombreuses zones humides, pas trop loin de son Département d'origine, l'Allier.



Dynamique, souriante et de contact très facile, Gaëlle est pleinement entrée dans sa mission et le portage d'une quinzaine d'actions inscrites dans le projet. Elle a multiplié les contacts avec les élus et les citoyens et reste à la disposition de tous ceux qui souhaitent s'inscrire, d'une manière ou d'une autre, dans la démarche de protection et de valorisation des milieux naturels de nos communes. Ses impressions après cinq mois de présence :

« Cinq mois après mon arrivée, le projet est bien lancé. Parcourir le territoire m'a permis de mieux en connaître son histoire, ses pratiques, ses modes d'exploitation, etc. Suite aux réunions publiques, un certain nombre de personnes ont été désireuses de me rencontrer pour profiter des avantages proposés par notre projet. Plus qu'une simple visite, ces échanges m'ont fait découvrir des espaces et des pratiques déjà favorables à la Biodiversité. Un grand merci aux habitants impliqués, chaque effort même minime est un gain pour la nature. La Trame Verte et Bleue n'a plus qu'à offrir la possibilité d'aller encore plus loin dans ces démarches ou tout simplement d'aider à les commencer. »

# La tribu des abeilles sauvages

Avec les abeilles domestiques, les abeilles sauvages font partie des insectes les plus efficaces pour la pollinisation de nos vergers, de nos jardins et des plantes sauvages en général. La famille des abeilles sauvages est très vaste avec pas moins de 800 espèces différentes en France. Vous pouvez contribuer à maintenir cette diversité en l'accueillant dans votre jardin ou sur votre balcon. Et elles sont totalement pacifiques, aucune piqûre n'est à craindre.



Une de nos plus grandes abeilles solitaires, l'abeille charpentière à l'aspect noir-bleu brillant. Elle creuse elle-même sa galerie dans du bois mort.

Les abeilles sauvages sont reconnues pour augmenter le rendement des cultures maraîchères et fruitières et sont complémentaires de nos abeilles domestiques. Plus il y a d'espèces d'abeilles différentes qui visitent les fleurs, plus il y a de chance que la fleur se transforme en fruit. Alors que les abeilles domestiques peuvent parcourir jusqu'à 10 km et plus, les abeilles solitaires quant à elles ont un rayon d'action plus restreint, à peine 300 m. Mais comme les bourdons, certaines espèces peuvent butiner à de basses températures, ce qui est particulièrement intéressant pour les plantes à floraison précoce.

## Une vie courte de travailleuse solitaire

Contrairement aux abeilles domestiques, la très grande majorité des espèces d'abeilles sauvages vivent seules, ne fondent pas de colonies et ne

font pas de réserves de miel. Elles vivent entre 2 à 10 semaines et font entre 70 et 100 voyages par jour entre les fleurs et leur nid. Chaque espèce a ses exigences quant au nid qui va accueillir la nouvelle génération :

- des galeries creusées dans des parois de terre sèche ou dans des sols plutôt compacts et secs. Près de 70% des espèces d'abeilles sauvages ont cette préférence,
- des tunnels creusés soit par elle-même, soit déjà existants, dans le bois,
- des tiges de plantes à moelle comme le roncier, le sureau, le framboisier ou le fusain,
- divers espaces tels que des coquilles d'escargot vide, etc.

Chaque cellule contenant une larve, du pollen et du nectar agglutinés sous forme de pelote, est scellée par un bouchon. Différents matériaux peuvent être utilisés pour la construction du nid comme de la résine, des fragments de feuilles, des pétales de fleurs, de la boue.



Nids d'abeilles terricoles.

## Comment les accueillir chez vous ?

Il faudra veiller à offrir le gîte et le couvert afin de favoriser leur installation dans votre jardin et profiter de son activité de pollinisatrice. Pour le site de nidification :



Bûche avec des cavités bouchées de terre ; une abeille y a fait son nid.

• laissez un petit espace très peu végétalisé dans votre jardin pour que les abeilles puissent bâtir leur nid : par exemple sous le trampoline des enfants, entre des pavés avec des joints en sable ou en terre. Dans ces espaces, il s'agit de ne réaliser aucune intervention, ni traitement ni grattage du sol, afin que le cycle de vie des abeilles puisse se dérouler sans encombre. Les jardiniers les plus engagés peuvent même bâtir un sandarium, un espace de quelques m<sup>2</sup> de sable grossier profond de 50 cm, dédié aux abeilles solitaires fouisseuses.

• il est aussi possible de fabriquer un nichoir à abeilles dans une bûche en bois de feuillus avec des trous de différents diamètres de 1 à 10 mm. Cet hôtel à insectes est placé à l'abri de la pluie et de préférence bien exposé au soleil.

Côté couvert, il en faut pour tous les polliniseurs ! Une des possibilités est de laisser un carré de jardin sans intervention, des plantes sauvages s'y installeront naturellement. Dans le commerce sont proposés des « mélanges pour les abeilles »,



Une osmie devant des tubes en cartons dont certains sont operculés, espèce visible de mars à mi-juillet.

ces semences sont à éviter car souvent les espèces végétales ne sont pas locales et présentent peu d'intérêt pour les insectes. Le plus simple et le moins cher est de collecter des graines de fleurs récoltées lors de vos balades en bord de chemins.

Il est aussi conseillé d'installer des engrains verts en mélange ou encore de laisser quelques légumes de votre jardin monter à graines, leur fleurs vont attirer nombre d'insectes : par exemple quelques oignons, carottes, betteraves rouges, poireaux, salades, etc. • C. Ringeisen

#### Plus d'information :

- Abeilles sauvages, bourdons et Cie au jardin, Hôtels à insectes (édition Ulmer)
- [www.hymenoptera.fr](http://www.hymenoptera.fr)

## Chaudières à biomasse

Notre commune s'est engagée aux côtés de GEO-PLC et de HS France dans l'opération "machaudieregratuite".

Suite à la volonté du gouvernement de renforcer le remplacement du pétrole par le bois et les énergies renouvelables pour le chauffage (à la fois pour prévenir les augmentations à venir des énergies fossiles, réduire la dépendance, développer les ressources locales et diminuer les pollutions), de nouvelles perspectives sont en discussion pour 2020, avec un infléchissement des aides : gratuité pour les familles très modestes, contribution de 20% pour les familles modestes, de 50% pour les familles aisées et 0% pour les plus riches. Lors du remplacement d'une chaudière, il y aura possibilité



de combiner du chauffage solaire avec des aides conséquentes.

Nous avons lancé une enquête sur la consommation d'énergie dans le village et HS France soutiendra l'expérience de Breitenbach en portant une attention prioritaire et forte sur les demandes émanant du village et des communes associées à la Trame Verte et Bleue.

Nous aurons l'occasion d'en parler au cours de l'automne à travers une réunion avec Eric TRENDEL, patron d'HS France. • J.P. Piela

# Îlot de senescence en forêt communale

Une partie du ban communal de Breitenbach se trouve en zone NATURA 2000.

Dans le cadre de la mise en œuvre du document d'objectifs du site NATURA 2000 de la Vallée de Villé, afin d'augmenter la quantité de bois morts et le nombre de cavités qui favorisent des espèces tels que certaines chauves-souris (Grand murin, Barbastelle d'Europe, Murin à oreilles échancrées, murin de Bechstein), les pics et les chouettes, une zone intéressante a été repérée en forêt communale, délimitée et inventoriée pour constituer un îlot de vieillissement.



Durant 30 ans, les bois se trouvant dans cet îlot ne seront pas éclaircis et les arbres dépérisseant ne seront pas récoltés. Bien entendu, pour des raisons de sécurité, cet îlot se trouve à plus de 30m de route, chemin ou piste utilisés. En accord avec le Club Vosgien, un sentier qui traverse l'îlot sera dévié. Cet îlot se situe en parcelles 28 et 29 et sa surface est de 4,28 ha. Il est assez diversifié en essences forestières (érable sycomore, plane, sapin pectiné, hêtre, frêne, chêne sessile, tilleul, orme de montagne, charme, châtaignier et épicéa). Il est composé d'un nombre important de gros bois et très gros bois, le plus gros étant un érable sycomore de 1,05m de diamètre à 1,30m du sol. Certains arbres ont déjà des cavités ou sont fendus et donc propices à accueillir des pics, des chouettes ou des chauves-souris. La commune touchera une subvention de 17 000€ (État et Fonds Européens FEADER) en compensation à la non-récolte durant 30 ans des arbres se trouvant dans l'îlot de sénescence.

● O. Seyller

# Biodéchets : coup d'envoi pour la Vallée de Villé

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2019, vous êtes invités à vous engager pour un nouveau geste de tri. Déjà expérimentée depuis juillet 2018, sur 6 sites du territoire, la collecte des biodéchets en apport volontaire va être généralisée à toute l'Alsace Centrale d'ici décembre 2019. L'ensemble de la Vallée de Villé a été équipé au mois d'août.

## De nouvelles bornes pour déposer ses biodéchets à Breitenbach

Les épluchures et autres restes de repas représentent aujourd'hui près de la moitié de la poubelle grise soit plus de 86 kg/hab/an. Pour permettre leur valorisation et ainsi ne plus les enfouir ou les incinérer, le SMICTOM met en place en 2019 un nouveau service de collecte en apport volontaire des biodéchets.

Chaque habitant est invité à trier ces derniers, pour ensuite les déposer à son rythme dans la borne de collecte la plus proche de chez lui. Cinq bornes ont été installées à Breitenbach. Leur emplacement est notamment référencé sur une carte disponible sur le site internet du SMICTOM d'Alsace Centrale.

La collecte a démarré depuis le 1<sup>er</sup> septembre. Les biodéchets sont collectés par Agrivalor deux fois par semaine l'été et une fois par semaine le reste de l'année. Les bornes sont lavées à chaque collecte pour limiter toutes nuisances.

## Vos épluchures transformées en énergie

Les biodéchets sont méthanisés sur le site de Ribeauvillé. La méthanisation est un procédé qui produit du biogaz à partir de matière organique. Ce biogaz est ensuite transformé en chaleur et en électricité. En triant vos biodéchets, vous contribuez donc à la production locale d'une énergie renouvelable.

Ce mode de traitement, permet également de produire un amendement organique, appelé digestat, disponible pour fertiliser naturellement les cultures.

L'enjeu financier est aussi majeur : 1 kg de biodéchets compostés ou méthanisés coûte deux fois moins cher à traiter qu'1 kg de déchets incinérés.



## Comment récupérer votre kit biodéchets ?

Si vous n'avez pas eu l'occasion de récupérer gratuitement votre kit biodéchets composé d'un bioseau et de sacs krafts, à la déchèterie de Villé au mois d'août, vous pouvez encore le retirer à la Mairie en vous munissant de votre carte OPTIMO.

## Agir ensemble contre le réchauffement climatique

Grâce au tri des biodéchets, nous pouvons tous participer concrètement à la lutte contre le réchauffement climatique en permettant à notre territoire de disposer d'une source d'énergie renouvelable et en limitant le recours à l'incinération ou à l'enfouissement des déchets. ● R. Kœnig / V. Kœnig

## Cinq bornes ont été installées dans notre commune :

- au niveau du terrain de football (+ bornes à verre et textiles),
- à mi-hauteur de la rue des Vosges,
- en face de l'Espace Socio-Culturel (+ borne à verre),
- à l'entrée de la rue des Tilleuls, à côté de la fontaine,
- sur le parking du cimetière (+ borne à verre).

Le personnel communal, avec l'appui de Dany HULNÉ, a bétonné des plateformes pour permettre de fixer au sol les bornes à biodéchets et faciliter l'entretien des lieux.



# L'usine de Breitenbach



Vue de Breitenbach avec l'usine (en-bas à bas gauche).  
La photo n'est pas datée.

Nous allons évoquer dans ce bulletin l'histoire du textile à Breitenbach avec l'existence d'un atelier de tissage, l'avènement de l'usine de filature, son fonctionnement et son déclin.

Depuis sa construction en 1926, l'usine construite en contrebas du village a abrité trois entreprises différentes :

- **une filature**, dernière-née du groupe FTV (Filatures et Tissages de Villé) dans la vallée de Villé : démarrage à l'automne 1927, fermeture en 1956 ;
- **POLYSAC S.A. Plastiques** : démarrage en 1958, fermeture en 1976 ;
- **EGELHOF** : démarrage en 1980, toujours en activité.

## Le textile dans la vallée de Villé

Durant la période 1820-1960, le textile a constitué l'élément essentiel de la vie économique de la vallée. Cependant, les vallées de la Bruche et de Sainte Marie-aux-Mines ont connu une industrialisation bien plus précoce.

L'une des raisons a été la persistance dans la vallée de Villé d'une société à dominante agricole et viticole. Plus large et plus aérée que les vallées voisines, elle fut plus propice à cette activité qui occupe une population rurale nombreuse. La destruction du vignoble par le phylloxéra à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle libéra de la main-d'œuvre pour l'industrie.

## L'atelier de tissage

La Vallée de Villé a connu au courant du XIX<sup>e</sup> siècle un début d'industrialisation par la création de quelques fabriques et ateliers de tissage. Ceux-ci regroupaient dans une même salle de une à plusieurs dizaines de métiers à tisser manuels, placés sous la direction d'un contremaître compétent, et produisant des tissus de qualité.

Il n'y existait pas de règlement concernant le travail, les horaires n'étaient pas rigides, les tisserands étaient payés selon le métrage produit, on demandait aux ouvriers une certaine disponibilité.

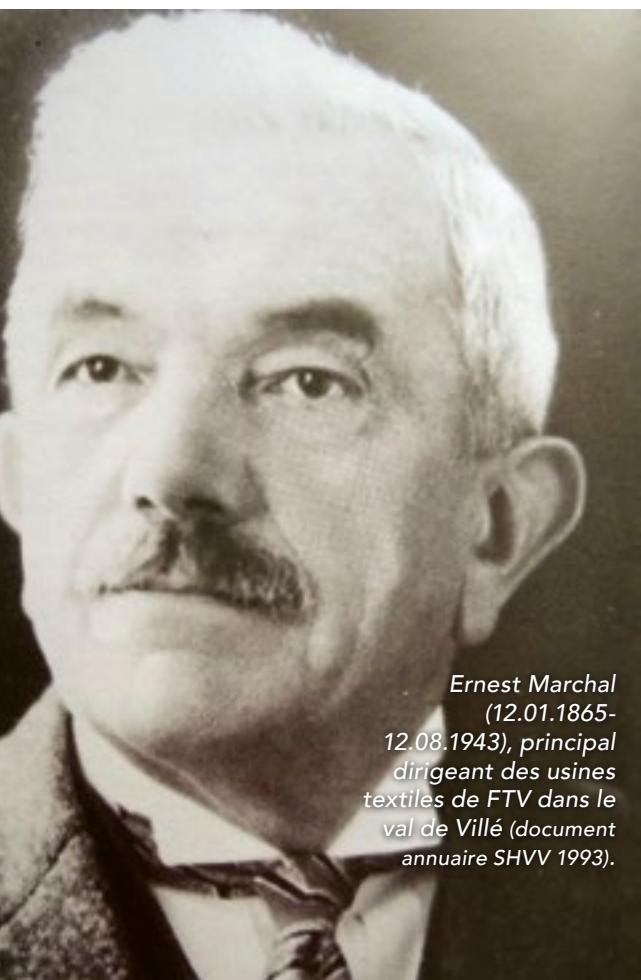
L'atelier de Breitenbach n'est connu que par un seul document d'archives de 1840 concernant les établissements employant plus de 20 ouvriers. L'on y apprend que l'atelier Jean DIETSCH était une annexe aux fabriques de coton DIETSCH de Sainte Marie-aux-Mines. Il comptait 40 métiers, utilisant annuellement 3 500 kg de coton filé venant d'Alsace à 4F le kilo. Le tissage produisait 1 000 pièces de tissu teint vendues à 35F pièce en France et à l'étranger. L'entreprise employait 40 hommes (1 par métier) ainsi que 10 femmes et 5 enfants de moins de 16 ans pour les travaux de préparation. La rémunération pour une journée de travail complète (12 heures) était de 1,50F pour les hommes, 1F pour les femmes, 0,50F pour les enfants.

On ne dispose d'aucune autre information sur ce tissage, ni sa localisation, ni sa période de fonctionnement.

Sources : Annuaire 1992 de la Société d'Histoire du Val de Villé page 152 Christian DIRWIMMER.

### La filature

Entre 1906 (construction du tissage près de la gare de Villé) et 1926 (création de l'usine de Breitenbach), la Vallée de Villé a connu une vague d'industrialisation sans précédent, essentiellement sous l'impulsion du groupe FTV (Filatures et Tissages de Villé), dénomination officiellement adoptée après la Grande Guerre.



Ernest Marchal  
(12.01.1865-  
12.08.1943), principal  
dirigeant des usines  
textiles de FTV dans le  
val de Villé (document  
annuaire SHVV 1993).

En octobre 1924, Monsieur MARCHAL, le dirigeant du groupe, explique « la nécessité qu'il y aurait d'acheter un terrain à Breitenbach afin d'éviter qu'une industrie concurrente vienne s'installer dans cet endroit duquel une centaine d'ouvriers travaillent dans nos usines. Il faudrait acheter le terrain et ne rien faire provisoirement. » La municipalité, conduite par le maire Joseph HERRMANN, facilita les choses, le maire tenant à tout prix à ce qu'une usine s'installe à Breitenbach.

À l'automne 1925, le Conseil d'Administration du groupe précise : « La création d'une usine à Breitenbach a été jugée nécessaire... Il ne s'agit pas pour nous d'une augmentation de broches de filature, ayant le projet de transporter dans la nouvelle usine les machines se trouvant dans la filature de Villé, lesquelles sont conduites par les ouvriers de Breitenbach. De cette façon, nous ne risquons pas d'avoir du matériel arrêté. Nous pensons mettre à Breitenbach environ 10 000 broches lesquelles pourront marcher à double équipe. La filature de Villé sera diminuée d'autant pour le moment. »

Le projet est chiffré à 2 200 000 F et la construction est confiée à la maison PREISWERK de Bâle, spécialiste en la matière et qui a déjà édifié plusieurs usines du groupe. Les fondations sont creusées à la main par les villageois volontaires (mais rémunérés). Ceux-ci participent également à la construction en tant que manœuvres et auront par la suite la possibilité d'être embauchés à l'usine.

On pense ouvrir l'établissement en mai, puis en août en raison de retards climatiques et du montage des machines. Le démarrage intervient finalement à l'automne 1927. L'usine, placée sous la direction de Monsieur EIDENSCHENCK, puis NUSSBAUM, ne fait plus parler d'elle jusqu'à la veille de la guerre où l'on envisage de la moderniser par l'achat de 500 machines nouvelles. Le conflit mondial ne permet pas d'y donner suite. À la libération, la reprise du travail est rapide (23 000 broches en mai 1946 contre 24 000 en 1939). La filature fonctionne en double équipe et est même agrandie en 1950, année où « les nouveaux sheds\* sont terminés ».

\* Un SHED est une toiture en dents de scie formée d'une succession de toits à deux versants de pente différente, le plus court étant généralement vitré, couvrant en général un atelier industriel. Le besoin de grandes surfaces éclairées pour les ateliers à une époque où l'éclairage électrique est encore rare amène les architectes à cette solution. Le shed permet donc d'amener la lumière au cœur des ateliers et usines. On oriente généralement le vitrage vers le nord, car la lumière du nord (dans l'hémisphère nord) est constante, ce qui permet d'éviter la surchauffe due au soleil direct ainsi que l'éblouissement des travailleurs.

Comme pour les autres unités du groupe, les réductions d'horaires interviennent en 1955 (32h/semaine), avant la fermeture brutale en 1956.

## Quelques chiffres

Effectifs salariés pendant la 2<sup>e</sup> Guerre mondiale :

1941	1942	1943	1944	1945
48	48	47	34	34

Effectifs salariés après la 2<sup>e</sup> Guerre mondiale :

1946	1947	1948	1949	1950
100	111	111	115	116
1951	1952	1953	1954	1955
123	132	125	128	114

Année 1956 :

Janv.	Fev.	Mars	Avril	Mai
106	110	110	96	66
Juin	Juil.	Août		
5	1	1		

Composition du personnel en juillet 1946 :

Hommes			Femmes		
-25 ans	+25 ans	Total	-25 ans	+25 ans	Total
17	36	53	21	25	46

## La crise de 1956

Elle représente un tournant dans l'histoire des FTV et est due à la conjoncture de plusieurs causes :

- la dépendance des usines françaises en matière première : l'essentiel du coton est importé et subit de fortes augmentations après 1950. De plus, l'acheminement du coton brut depuis les ports maritimes génère d'importants frais de transport. Faut-il diminuer la qualité des produits ou vendre avec des marges réduites, voire à perte ?
- la perte des marchés coloniaux : les anciens territoires coloniaux constituaient le principal débouché de l'industrie cotonnière. Leur indépendance progressive conduit à une forte réduction de ces marchés, ces pays commencent à s'industrialiser, en priorité dans le textile.
- le développement des fibres synthétiques et artificielles (nylon, polyester, tergal) porte un coup de massue au coton. Ces nouvelles matières ont de plus en plus la faveur des consommateurs français.

• la concurrence européenne est de plus en plus sensible depuis la politique de libéralisation des échanges en Europe. Les industriels français se voient vivement concurrencés par les entreprises allemandes reconstruites ou modernisées après-guerre.

• la concurrence mondiale est tout aussi féroce, qu'elle vienne des pays de l'Est ou des pays asiatiques où la main-d'œuvre est peu coûteuse et qui produisent des cotonnades à des prix très bas.

• l'inadaptation des structures de production : la France se retrouve avec une multitude d'entreprises, de taille souvent réduite, à l'outillage vieillot, qui sont bien souvent des groupes à caractère familial. Manque de dynamisme ? Incompétence des dirigeants ? Une reconstruction en profondeur s'avère inévitable.

La crise de 1956 débouche sur la fermeture d'un grand nombre d'entreprises, que ce soit en 1956 ou dans les années suivantes. Dans le Bas-Rhin, entre 1954 et 1967, 35 établissements sont touchés, 4750 emplois supprimés.

Sources : Annuaire 1993 de la Société d'Histoire du Val de Villé - Christian DIRWIMMER.

## Ceux qui ont travaillé à l'usine de Breitenbach se souviennent...

Le coton (en grosses balles) arrivait par train à la gare de Villé. Là, il était chargé avec des diables sur les 3 camions appartenant à l'usine de Breitenbach (Heumann, de Villé était chauffeur, tout comme Weber de Breitenbach et, après la guerre, Martin Bucher). Dès qu'il était filé, il était livré aux Tissages de Villé.

Dans les années 45, on travaillait toute la journée, puis par équipes (mais pas de travail de nuit), et ceci du lundi au samedi, ce qui équivalait à des semaines de 48h. On était embauché dès l'âge de 14 ans, même avant pour ceux qui étaient nés en fin d'année.

Les machines étaient nettoyées chaque fin de semaine. Avant la guerre, une demi-heure était payée à cet effet. Le casse-croûte se prenait quand on avait le temps ! L'usine fonctionnait sans pointeuse.

Tous les quinze jours, les ouvriers touchaient leur salaire, contenu dans une enveloppe et accompagné d'un bordereau de paiement. Des compteurs étaient placés sur les machines et l'on était payé à la production, sauf l'équipe d'entretien et celle d'expédition qui touchaient le salaire horaire. Fait rare

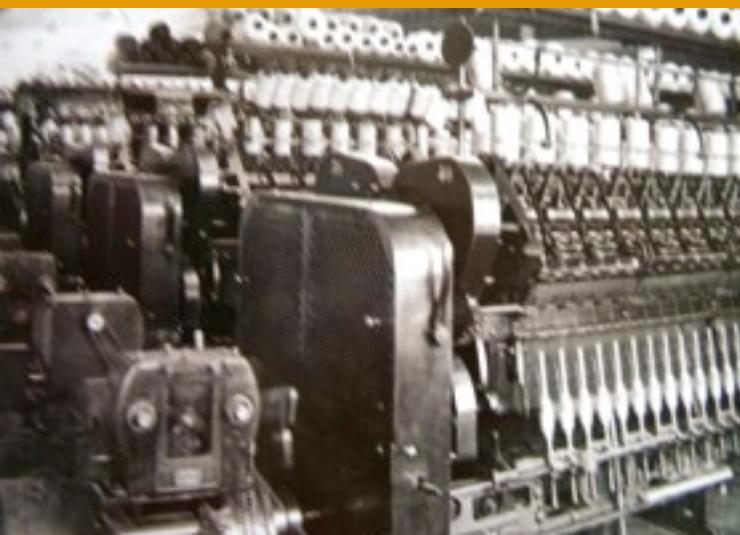
## Comment fonctionne une filature ?

La filature est l'opération de transformation du coton brut en fil. Elle se fait en plusieurs étapes :

- nettoyage et préparation de la fibre : les balles de coton sont ouvertes et battues dans une nettoyeuse-batteuse pour retirer les corps étrangers contenus dans le coton
- alignement et parallélisation des fibres : le cardage, qui consiste à séparer les fibres les unes des autres, à les redresser et à les nettoyer, permet d'obtenir un ruban de cardé. « À l'arrière de la cardé, on plaçait un important volume de coton, et à l'avant, il en sortait un ruban. » L'usine locale possédait une douzaine de cardes.
- les rubans sont groupés et étirés, ils sont affinés, c'est l'étirage
- ensuite, ils passent dans le banc à broches qui fait passer le textile de l'état de ruban à l'état de mèche en lui donnant une légère torsion.
- enfin, le continu à filer effectue un dernier étirage. À la sortie, le fil a atteint son diamètre définitif.



Continus à filer.



peut-être à l'époque, les femmes avaient le même salaire que les hommes. Les salaires étaient toujours perçus régulièrement, même au moment de la fermeture. L'âge de la retraite était fixé à 65 ans.

En été, l'équipe d'après-midi redoutait la chaleur à l'intérieur des bâtiments. On teignait les vitres pour se protéger du soleil. Par mesure de sécurité, le port d'un foulard était obligatoire pour les femmes.

Les ouvriers avaient droit à quinze jours de vacances, période durant laquelle l'usine était fermée. On profitait de ces congés pour cueillir des framboises sauvages ou pour faire des travaux d'aménagement de sa maison.

Certains villageois, préférant vivre de l'agriculture, méprisaient ceux qui s'étaient embauchés dans l'entreprise.

En 1956, la fermeture fut très rapide : les ouvriers furent informés par courrier et ne touchèrent aucune indemnité de licenciement. Toutes les usines des FTV cessèrent leur activité simultanément. L'ensemble des machines fut démonté par Louis Dreyfuss, un ferrailleur.

C'est à cette époque que l'agriculture a fortement diminué dans le village, beaucoup d'anciens employés de l'usine se sont vus obligés de partir toute la journée pour travailler dans des entreprises extérieures à Sélestat, Châtenois, Wittisheim, Lingolsheim ou comme bûcherons... Un petit nombre a été embauché aux usines FTV à Villé, la seule, avec celle de Maisongoutte, qui ait repris le travail environ 6 mois après la fermeture. Les femmes ont pour la plupart été embauchées à la retorderie à Sélestat.

## Les FTV et le progrès social

À Breitenbach, comme dans les autres usines du groupe, le personnel bénéficiait de mesures sociales synonymes d'une amélioration du niveau de vie des populations locales.

À ce propos, deux thèses s'affrontent. L'une prétend que ces mesures ne sont destinées qu'à éviter les mouvements revendicatifs ouvriers, de garantir la tranquillité de la main-d'œuvre. L'autre soutient que l'industrialisation fut un vecteur de progrès social grâce à la philanthropie du patronat.

## Le château du Honcourt

C'est ainsi qu'une fête de Noël (un goûter) avait été instituée et que des séances de cinéma avaient lieu au château du Honcourt à Saint-Martin (il appar-

tenait à l'entreprise), dans la chapelle du lieu. Les anciens se rappellent avec émotion des films dont le héros s'appelait Tintin Minet et qu'ils allaient voir avec l'école. Ils étaient chaleureusement accueillis par Madame Mac CONNEL (fille des conserveries UNGEMACH), responsable des œuvres sociales des FTV. « Elle était coquette, portait des chemisiers avec un flot, une jupe plissée et de belles chaussures ». Le château disposait également d'une piscine avec plongeoir et système de filtrage, accessible au personnel et à leurs familles. « Nos maillots de bain, c'était des culottes en laine ! »

## L'école ménagère

Pour donner aux jeunes filles une solide formation en matière de cuisine, couture et autres tâches domestiques, l'entreprise crée une école ménagère dans le bâtiment situé dans la cour de la boulangerie WITZ (ZIMMERMANN à l'époque). Deux monitrices logeaient sur place, l'une enseignant la cuisine, l'autre la couture. « Nous y allions une fois par semaine, après l'équipe du matin. On nous donnait du tissu pour coudre notre trousseau. Tout était mis à disposition et financé par l'usine. Nous avions aussi le droit de nous coudre des jupes. C'était fait pour encourager les filles à venir travailler à l'usine... »

## D'autres avantages

L'entreprise organisait des excursions. L'une d'elles qui menait au Lac de Hanau où les participants ont pu faire un tour en bateau est restée dans les mémoires.

Dans un souci d'hygiène, le Conseil d'Administration fit construire un établissement de bains et douches accessible aux employés de toutes les usines du groupe, à l'entrée de la route qui mène à la Filature de Villé.

La Coopérative Ouvrière ouverte à Villé offrait au personnel l'occasion d'effectuer ses achats d'épicerie à un prix intéressant. Un système de timbres-vignettes à collecter permet aux adhérents de toucher une ristourne en fin d'année.

Les délibérations du Conseil Municipal à propos de l'implantation d'une usine à Breitenbach

À l'époque, Joseph HERRMANN (père de HERRMANN Paul dont beaucoup de villageois se souviennent) était maire du village.

Les délibérations du Conseil Municipal sont notées en écriture allemande Sütterlin. Nous avons réussi à déchiffrer partiellement les extraits ayant trait à l'implantation d'une usine à Breitenbach, grâce à la précieuse collaboration de Madame Marthe HERRMANN que nous remercions vivement. Les extraits en caractères gras n'ont pas pu être déchiffrés avec toute la fiabilité nécessaire.

## Réunion du 24 mai 1925

Monsieur le Maire fait part aux conseillers d'un courrier de Monsieur GARNIER qui envisage de créer une société pour planter une usine de tissage dans le village aux conditions suivantes :

- versement d'une subvention communale de 50 000 francs
- mise à disposition gratuite de sable et pierres du domaine communal, dans l'état où ils s'y trouvent
- mise à disposition de 25 m<sup>3</sup> de bois de chauffage (im Wald gefüllt)
- prolongement de la conduite d'eau jusqu'à l'usine. Le coût de l'eau sera fixé par convention. En cas de pénurie d'eau, un maximum de 5m<sup>3</sup>/jour sera retenu
- délai jusqu'au 31-12-1925 pour la création de la société

Le Conseil donne son accord, sous réserve de respect des conditions :

- **l'aménagement ou l'achat** du terrain sera fait par la future société
  - l'usine devra employer au minimum 120 ouvriers, résidant si possible dans la commune. Des ouvriers extérieurs ne pourront être embauchés que si la main-d'œuvre locale (bénéficiant des mêmes conditions et du même salaire) serait insuffisante
  - si l'usine venait à être vendue dans les 25 prochaines années, le propriétaire sera immédiatement redevable à la commune de la somme de 100 000 francs en remboursement de la subvention accordée, de l'estimation du dédommagement pour le prolongement de la conduite d'eau et des **matériaux fournis**

Les accords ne seront validés que sur autorisation du conseil. Avant le début de la construction, un acte écrit est à effectuer chez un notaire.

Lu, approuvé et signé :

HERRMANN, BORMANN, DILLENSSEGER, STAUFFER, STEBLER, LARGER, DOLLÉ, DOLLÉ WANTZ, EHRHART, PETER, MARTIN

Ring von Nippon seines, und ein weiterer Ring auf  
Reichsapfeln aufgezogen und unterhalten sein.

Worpswede, grunewald, unterhessen, bauern  
Bremervörde, Bremen, Dithmarschen, Stauffen  
Höller, Lügde, Döll, Walsrode, Ehrhart  
Peter Mörten

## Réunion du 23 août 1925

Monsieur le Maire informe les conseillers que :

- Monsieur MARCHAL, industriel de Rothau, se déclare prêt à construire une usine de tissage sur le territoire de la commune. Il a proposé la somme de 400 francs l'are pour l'achat du terrain envisagé. Le propriétaire, DORFFNER Joseph, fils de Xavier, originaire de Maisongoutte demande la somme de 450 francs l'are pour son terrain d'une superficie de 16 ares environ.
- Comme la commune tient à ce que la construction se réalise, le conseil municipal décide qu'elle contribuera à l'achat à raison de 50 francs l'are et contractera à cet effet un umprunt de 1 000 francs.

## Monsieur le Maire informe aussi que

- par lettre du 2 août 1925, Monsieur GARNIER annonce qu'il retire son projet de création d'une usine de tissage à Breitenbach en raison des difficultés rencontrées pour créer une société
- Monsieur MARCHAL de Rothau se déclare prêt à construire une usine de tissage sans subvention de la commune, mais demande néanmoins la fourniture gratuite de sable et de pierres et le prolongement de la conduite d'eau jusqu'à l'usine.

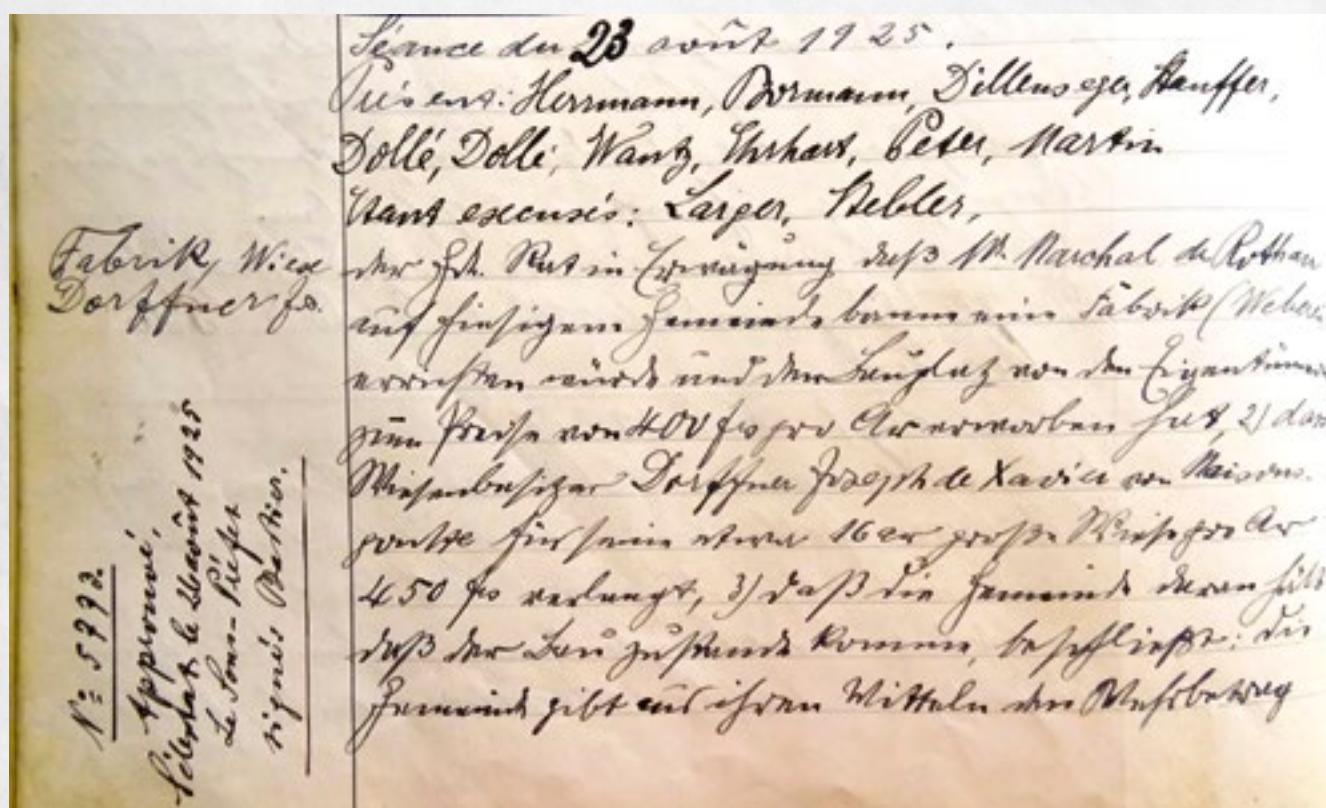
## Le conseil municipal décide que :

- la commune prolongera la conduite d'eau jusqu'au terrain de construction. Le prix de l'eau sera fixé en accord avec la commune. **Il est ensuite question de pénurie d'eau, mais le texte n'a pu être déchiffré ;**
- l'usine devra fournir du travail à 120 personnes minimum. Les ouvriers seront originaires du village. L'embauche d'ouvriers extérieurs serait uniquement autorisée si la main-d'œuvre locale était insuffisante ;
- des travailleurs étrangers ne seront jamais embauchés, sauf si le nombre d'ouvriers locaux s'avérait insuffisant ;

## La fin du texte n'a pu être déchiffrée, il y est encore question d'ouvriers extérieurs et de travailleurs étrangers.

Dans un prochain numéro, nous évoquerons le fonctionnement de la société POLYSAC.

- L. Fahrlaender



Délibérations du conseil municipal du 23 août 1925 : il y est question du terrain que M. Marchal envisage d'acquérir.

Levinus  
Labor 18. Februar  
M. Marchal

own 50 fcs for our and no offer for 2000 fcs  
from Brazil for 1000 fcs.

der Eigentum nicht geist. Rekt. Rennbahn,  
1. Sept. M. Garcia wegen zu großer Entfernung Park-  
platz. D. L. Long einer Société auf seine Projekt hat.  
Ein anderer Robur auf seinem Sonnenblumen  
Proj. Lief vom 2. Aug. 1925 eingestellt, 2. Sept.  
Fabrikant M. Marchal de Rethen ist bereit  
sich zum Verkauf zu erstatten, eben falls zu öffnen  
Fahrtur der Gemeinde, jedoch die immobiliäre Ab-  
zahl der notwendigen Tante und Brüder und die  
Unterstützung der Mietzahler bis zur Fabrik  
begreift, die Dr. Rekt befreit ist. 1. die Gemeinde  
schreibt die Mietzahler bis zur Fahrtur  
und gibt an die Fabrik <sup>zu</sup> vertraglich Mietzahler an  
und zu verbindlichem Preis ab. In falle von  
Mietzahler, wird der Dr. Rekt auf andere  
Mietzahler, das der Mietzahler, die Ostlinie  
nunmal kein Wichtiges mehr.

2. Ein Fabrik muss in den Prinzipien nachstehend  
erhalten, das heißt mindestens 120 Personen  
arbeiten, davon müssen 100 Arbeitnehmer  
Arbeitsgesetzen folgen. Ein Arbeitstag findet auf  
einem Platz zwischen Gemeinde zu unternehmen. Ein  
Siedlung an einer Eisenbahnlinie ist nur gestattet,  
wenn in jedem Arbeitstag mindestens 100 Arbeitnehmer  
Gesetze zur Ausführung stellen, um soviel  
zumutbar zu halten. 3.) Auslandsp. Arbeitstag.  
Die Arbeitstage sind in

Heichong  
yungmuyr.  
N. S. S. D.  
W E M  
P  
L

Jan nionell firmingsstelle werden jetzt  
in der neuen Polizei eingeführt (siehe oben)  
und die richtige Weg führt, solange  
die rechtskräftige Zulassung ausgestellt ist.  
Dann wechselt die Polizei und umfasst ge-  
mäß weisenden ist natürlich die besten Lizen-  
zen die formal und ästhetisch erwitten.

John W. C. 1870



## Jeunesse tchèque à Breitenbach

Notre village a accueilli du 19 au 22 juillet six jeunes de Kašava en Moravie encadrés par Petr ČERNOCH, 1<sup>er</sup> adjoint de la commune et Peter ŠVARAL, maire de la commune slovaque de Rohožník (3 600 hab.) près de Bratislava.

Ce sont près d'une quinzaine de cyclistes des deux communes qui ont parcouru les 1 200km les séparant de Breitenbach, une partie d'entre eux ayant cependant dû rebrousser chemin car contraints par leur travail. Le voyage avait été minutieusement préparé par les jeunes, tant au niveau de l'entraînement hebdomadaire que de la préparation des aliments et du matériel : une magnifique dynamique d'équipe !

**19 juillet** - Un petit groupe les a accueillis à 10h au bac de Rhinau où Marianne HORNY, 1<sup>re</sup> adjointe et Conseillère Régionale, les a invités en mairie pour leur faire découvrir sa commune.

Puis direction Muttersholtz où ils ont dégusté les produits du terroir et les bières de la Maison des Brasseurs avant de visiter la Maison de la Nature et

de parcourir le sentier pieds nus Sensoried. Le Maire Patrick BARBIER leur a présenté les démarches de sa commune et la toute nouvelle centrale hydroélectrique.

À 19h, précédés par quelques voitures et accompagnés de cyclistes de Breitenbach, ils sont arrivés à l'Espace Socio-Culturel où les Joyeux Steigeois leur ont réservé un magnifique accueil musical. Après les paroles d'accueil et les indispensables libations, ils ont rejoint les familles d'accueil pour un repos attendu !

À noter l'indispensable travail de traduction réalisé pendant tout le temps du séjour par Maruška OLIVIER, secondée par Peter ŠVARAL dont la maîtrise du français est excellente.

**20 juillet** - Tout le monde s'est retrouvé au Parc Alsace Aventure pour une après-midi sportive suivie par une visite au marché des créateurs à Villé. En soirée, un dîner a été pris en commun à l'Espace Socio-Culturel, repas préparé par Fernand HAAS et qui a permis de bons échanges entre présents.

**21 juillet** - Réunion à 10h en mairie pour une présentation de Breitenbach et de ses projets, là encore échanges intéressants car les deux communes portent elles aussi beaucoup d'initiatives et souhaitent approfondir les relations avec l'Alsace.



Après la découverte du chantier hôtelier sur Espace Nature et un tour au Champ du Feu, la douzaine de personnes présentes s'est retrouvée à la Chaume des Veaux pour un repas terroir à la yourte, préparé par Christophe BONNEFOY. Dans la foulée, direction le Mont Sainte Odile puis retour en soirée dans les familles.

**22 juillet** - Le petit groupe est reparti vers 10h, cette fois-ci en camionnette, emportant notre promesse de nous rendre l'année prochaine avec des citoyens de Breitenbach en Moravie et à Rohožník. Cela supposera cependant de notre côté de réussir à mobiliser un peu plus de monde et de jeunesse pour de tels évènements qu'il faut saluer car ce n'est pas rien que de construire et de réaliser un tel projet ! Les anciens de 92 présents à l'accueil (Evelyne et André KAMMERER, Emmanuel MARTIN, Martial BURGER, Sylvie KAMMERER, Véronique DOLLÉ), qui avaient rejoint Kašava en relais à pied, ne diront pas le contraire même si les conditions d'aujourd'hui ne sont plus celles d'hier... !

## IMPRESSIONS

Les participants au périple ont eu l'occasion de partager leurs impressions :

- **Daniel KOGLER**, 20 ans : a participé pour renouveler cette initiative de Breitenbach de 1992. Il se destine à être manager en mécanique et a beaucoup apprécié l'esprit de groupe.
- **Jindřich JARCOVJAK**, fils du maire de Kašava, 17 ans, lycéen : il a voulu participer à l'équipée de ses copains, c'est le seul qui s'est blessé en raison d'une chute, n'a pas trop apprécié les deux jours de fortes pluies en Autriche.

- **Martin**, 25 ans, fils de Joska ŠARMAN, figure bien connue, qui était venu à vélo en 93 et qui a été de tous les échanges, a voulu lui aussi renouveler la tradition familiale, il se souviendra aussi de la pluie en Autriche.
- **Katerina PAVELKOVA**, "Katka", 19 ans, seule fille, qui vient d'obtenir le bac en économie et commerce, a voulu participer à cette tradition avec ses amis, elle aime le sport et la guitare (elle avait Petr comme prof de musique).
- **Roman KRIZKA**, 18 ans, a réussi son bac en mécanique et se destine à devenir pompier professionnel. Il a été motivé par ses amis et a trouvé l'escapade très agréable et enrichissante.
- **Peter ŠVARAL** : les communes de Kašava et de Rohožník ont des contacts anciens et c'est avec plaisir qu'il a pu avec quelques collègues (qui ont dû rentrer) se joindre à ce voyage magnifique. Il invite d'ores et déjà les habitants de Breitenbach à se rendre dans sa commune et Région. Il remercie Breitenbach pour la chaleur de l'accueil et les découvertes proposées.
- **Petr ČERNOCH** : il enseigne la musique et a joué un morceau à la trompette avec les Joyeux Steigeois. Il avait eu connaissance des périples de 92 et 93 et souhaitait renouveler les contacts. En lien avec Evelyne et André via Facebook, il a construit avec ses collègues ce projet et permis grâce à quelques sponsors de le financer. Il a loué l'esprit et la cohérence du groupe et remercie Breitenbach pour son accueil et son accompagnement. Quelques personnes n'ont pu finalement venir en raison de différents empêchements. Il repartira riche des échanges et idées et souhaite comme Peter que les habitants de Breitenbach viendront l'an prochain à Kašava. • *J.P. Piela / H. Denilauler*



# Kermesse

Essai réussi pour la kermesse des écoles maternelles et primaires du RPI Breitenbach/Saint Martin.

Une grosse première pour la jeune association L'École aux Collines qui s'est retrouvée aux manettes de cet événement attendu par les parents et les enfants.

C'est au stade de foot de Breitenbach qu'elle a eu lieu, le samedi 22 juin. Sous un ciel mitigé (mais heureusement sans gouttes), les festivités ont commencé dès 16h avec la petite restauration sucrée et

surtout les jeux et autre maquillages ou tirs au but. Le clou du spectacle a bien entendu été les représentations exécutées par les enfants, sous la houlette de leurs professeurs (le tout orchestré par Isabelle ETTERLE en Mr LOYAL). Entre danses colorées des îles et chants en alsacien, en passant par des danses médiévales ou des démonstrations de rugby, il y en avait pour tous les goûts et tous les âges.



Après le spectacle, le public nombreux a fait le plein de restauration salée et de boissons tandis que les Spiderman et autres Lady Bug fleurissaient sur les visages des enfants.

La soirée avançant, on pouvait voir des sourires sur les visages des bénévoles de l'association.

Merci encore à tous de nous avoir aidés, tant dans l'organisation de la kermesse que le soir même, et aux parents et enfants d'avoir su en faire une belle fête.

• A.-H Rentz

## APE L'École aux Collines

C'est une jeune association de parents d'élèves (APE) lancée cette année par quelques mamans qui voulaient s'engager un peu plus pour leurs enfants scolarisés au RPI. Elle est à l'origine pour l'instant de deux ventes de fromages ainsi que d'une vente de Lamala de Pâques. C'est également elle qui a pris en main l'organisation de la kermesse 2019. Le but est de collecter des fonds afin de pouvoir aider au financement des activités des écoles. Toute personne décidant de la soutenir peut devenir membre (le prix de l'adhésion a été fixé à 5€/an).

Prochaine manifestation prévue : soirée Halloween (31/10). Plus de détails à venir.

Si vous souhaitez plus d'infos, n'hésitez pas à nous suivre sur :

[facebook.com/APE-Lécole-aux-collines](https://facebook.com/APE-Lécole-aux-collines)

ou à nous contacter par mail :

[l.ecole.aux.collines@gmail.com](mailto:l.ecole.aux.collines@gmail.com)





# École - Periscolaire

Le concours d'architectes de ce printemps a permis au Jury (\*) de retenir le Bureau strasbourgeois F&F (FECHTER Aurélie et FRITZELL Johan) parmi une soixantaine de candidatures. Le projet présenté a su convaincre par sa fonctionnalité et son implantation.

Plusieurs réunions du comité de pilotage (associant élus, CAUE, directrices d'école, représentants de la Communauté des Communes, cofinanceurs) ont permis ensuite d'affiner le projet qui sera présenté sous une forme aboutie à la rentrée. L'objectif est de déposer le permis de construire au cours de l'automne.

La vigilance est de mise concernant le PLUi : celui-ci a été soumis à enquête publique cet été avec en retour un certain nombre d'observations auxquelles les élus, avec l'appui des services et Bureau d'Etude, vont répondre. Le planning prévoit une approbation de ce PLUi début décembre. Nous serons bien entendu particulièrement attentifs à ce planning car nous portons l'objectif d'une ouverture des nouvelles structures à l'automne 2021.

## Coûts estimatifs HT

- Concours de maîtrise d'œuvre : 29 000€
- Honoraires de maîtrise d'œuvre : 542 000€
- Travaux : 3 800 000€
- Achat terrain : 125 000€
- Autres frais (assurances, sondages, géomètres, AMO, etc.) : 195 000€
- Mobilier : 85 000€
- **Total : 4 800 000€HT**

## \*Jury :

- **Voix délibératives** : deux représentants par commune, représentant de l'Ordre des Architectes, du CAUE et de la MICCP
- **Voix consultatives** : représentant de la DRCCRF, Trésorière, Président et responsables périscolaires de la communauté des communes, directrices des écoles, Région, Département, Jeunesse et Sports.
- A.Mattera / J.-P. Piel



# Disparition

Avec le décès récent de M. Robert HERRMANN et celui il y a deux ans de M. François MARTIN, la commune a perdu deux agents techniques particulièrement compétents qui ont travaillé ensemble durant de longues années.



HERRMANN Robert, un enfant de Breitenbach, était bien connu et apprécié des habitants de notre village pour avoir passé 25 ans en tant qu'agent technique de Breitenbach.

Entré au service de la commune en 1966, sous le maire Henri STAUFFER, il aura connu à ses débuts des conditions de travail et de sécurité qui n'ont plus rien à voir avec celles d'aujourd'hui, où la pelle et la pioche étaient les outils principaux et où l'on utilisait son propre véhicule ! L'activité était parfois très physique, comme le captage des sources du Kreuzweg et la réalisation -sans machine- de la tranchée vers le village dans un sol très rocheux !

M. HERRMANN était très attaché à la qualité de son travail et à la bonne relation avec les habitants du village, qui se souviennent de sa grande disponibilité et gentillesse. Les tâches variées nécessitaient une bonne habileté manuelle, avec souvent un leitmotiv : ne pas générer trop de coûts...

Il prit sa retraite en 1991 et put enfin consacrer du temps à sa famille et à son jardin.

• H. Denilauler

Une génération passe en emportant un pan de l'histoire du village.

Il y a quelques semaines, Robert HERRMANN a rejoint François MARTIN, son ancien collègue employé communal, tous deux en charge de la voirie et de l'entretien.

François a été embauché en 1979 après le décès de Charles DOLLE.

Après avoir travaillé dans le secteur du bâtiment, il a mis son expérience de maçon au service de la commune. Coffrage, crépissage, maçonnerie, une compétence bien utile pour de nombreux travaux dans le village.



Nous avons choisi deux anecdotes parmi toutes celles qui ont émaillé leur vie d'agent communal : en hiver, pour le déneigement, c'est le boulanger François WITZ qui leur téléphonait de bonne heure pour les prévenir qu'il avait neigé et qu'il faudra déblayer. Une grosse fraye aussi un jour d'hiver : lors d'une sortie afin de dégager l'accès à la ferme NEUMANN à la Chaume des Veaux, l'Unimog faillit se renverser car les limites du chemin n'étaient plus visibles.

Après vingt ans passés dans l'équipe communale, François a pris sa retraite en avril 2000. Sa famille profitera encore bien des années de ses compétences.

• C. Fahrlaender

# Personnel communal

Suite à sa candidature pour l'obtention d'une première fleur, la commune a obtenu le 1<sup>er</sup> prix pour son fleurissement au palmarès départemental. En attendant la réponse du jury régional en 2020, cette récompense félicite le travail des agents communaux. Ces derniers passent en effet 40% de leurs temps de travail à rendre notre village plus agréable.



Plus de 1000 heures se divisent ainsi sur trois postes : les espaces verts (50%), la voirie (30%) et le l'entretien du cimetière (20%) :

- La moitié du temps passé sur les espaces verts est dédiée au fleurissement de la commune, soit 250 heures.
- Plus de la moitié du temps consacré à la voirie (soit 180 heures) permet le débrouillage et le balayage des routes.
- La moitié du temps passé au cimetière est destinée à son désherbage et nettoyage; l'autre moitié aux travaux de réfection et d'entretien.

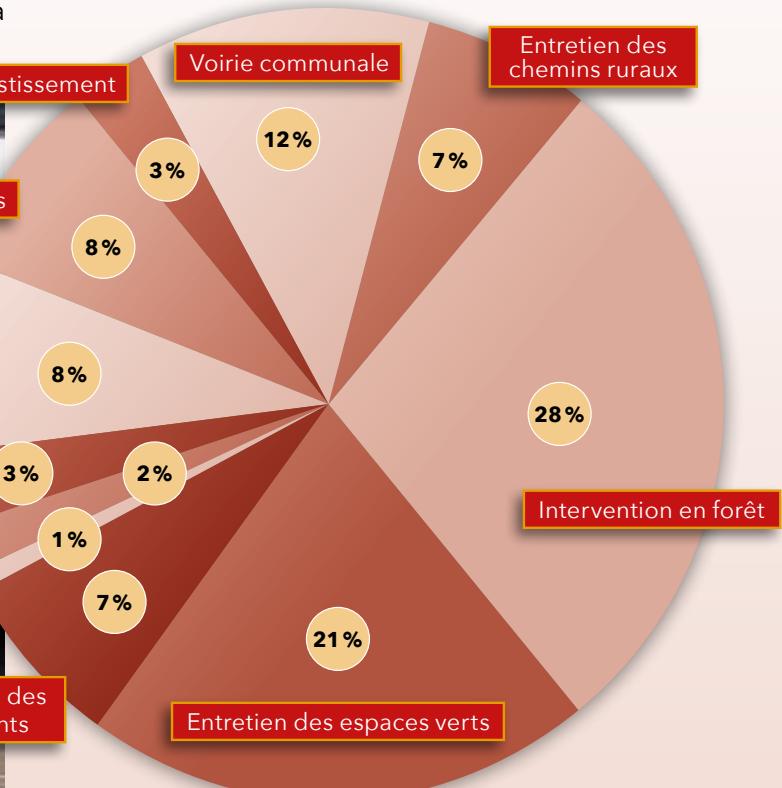
Ainsi notre commune est sur la bonne voie pour l'obtention du label 1<sup>re</sup> fleur mais les efforts doivent perdurer. De nouveaux espaces de fleurissement seront créés et certains repensés. L'entretien de ces espaces fleuris générera une charge de travail supplémentaire aux 1000 heures déjà accordées à l'embellissement.



Pour atteindre cet objectif la collaboration des habitants serait la bienvenue. Nous tenons d'ailleurs à remercier toutes les personnes d'ores et déjà investies dans l'amélioration du cadre de vie du village.

Chaque effort comme nettoyer les abords de sa maison, arroser les bacs devant chez soi, disposer des balconnières... permettra à nos agents de consacrer plus de temps à la création et à l'entretien des nouveaux espaces, mais sera avant tout une plus-value pour notre commune qui n'en sera que plus belle. • A. Wolfer

## Répartition des activités des ouvriers communaux



# Concert Marial

De nombreux amateurs de musique sacrée, venus de près et de loin, ont pris le chemin de l'église Saint Gall le jeudi de l'Ascension pour assister au concert marial proposé par la chorale Sainte Cécile.

Ce fut une belle prestation à mettre à l'actif de la chorale paroissiale, certes renforcée par quelques voix extérieures, rehaussée par la présence d'André Zimmermann à l'orgue et de ses filles, Raphaëlle et Marion à la trompette pour l'une et au chant solo pour les deux.

Orgue et trompette s'entendent à merveille, ces duos sont magnifiés par la beauté du sanctuaire et son acoustique réputée. Du grand jeu! Si l'on y ajoute le talent des interprètes, l'alternance voix et instruments, un répertoire de choix, issu de plusieurs époques, signé par de grands maîtres de la musique, on comprendra que le public ait été comblé. N'oubliions pas de saluer la contribution

l'illusion d'être transporté au temps des frivolités et des fastes de la cour, au temps des galants et des courtisanes, des courbettes et des révérences. Cette complicité instrumentale, se retrouvait, noble et solennelle, pour "Trumpet Tun" d'Henry Purcell. Instrument de la magnificence, l'orgue a exprimé toute sa puissance lors du "Magnificat" de Jean-Sébastien Bach, une œuvre grandiose, une interprétation magistrale. Instrument qui sait aussi se faire tout doux pour accompagner la voix pure de Raphaëlle dans l'Ave Maria de Jehan Alain. Chanté en polyphonie, "Gloire au roi des cieux", final d'une cantate de Bach, éclatant d'une joie toujours plus forte, toujours plus intense laissait entrevoir tout le travail en amont de la chorale paroissiale. Autre moment fort, il y en eut beaucoup, l'interprétation a capella du cantique "Sei gegrüsst viel tausendmale", une prière à la Vierge Marie, souvent chantée lors de la procession de l'Assomption, prière touchante de ferveur, d'humilité, de confiance.

L'auditoire a été invité à deux reprises à se joindre aux choristes et aux instrumentistes, une initiative fort appréciée. Un auditoire que la chorale tient à remercier pour sa générosité. Le plateau, au profit de la rénovation de l'église a rapporté la jolie somme de 1 160€. Une manière de reconnaître la qualité du concert ?

● L. Fahrlaender



de Marie-Anne Pfeiffer, la chef de chœur, discrète et fidèle, exigeante et bienveillante, avec laquelle des liens très forts continuent de se tisser au fil des grandes occasions.

La pièce jouée en ouverture, "Doune Cella", une danse de la Renaissance, mêlait intimement jeu d'orgue et de trompette. On ne saurait dire lequel des deux fut le plus gracieux, le plus léger, le plus majestueux en même temps. Des sonorités empruntées aux instruments anciens donnèrent

## Noëlies

Pour la troisième année consécutive, l'église Saint Gall accueillera un concert des Noëlies. Ce sera le dimanche 22 décembre (l'horaire sera communiqué ultérieurement) avec AU-RELIUS, chœur d'hommes et de garçons originaires de Calw, l'un des plus prestigieux chœurs masculins en Allemagne, placé sous la direction de Antje Häusser.

## Grand Vol se met sur son 31



1988... C'est l'année de la sortie au cinéma du Grand Bleu, l'Ours ou encore l'Étudiante avec Sophie Marceau... C'est aussi l'année de l'inauguration du musée du Louvre à Paris...

Mais LA date à retenir en 1988, c'est le 29 Septembre !! Jour où notre club de parapente Grand Vol a pris son envol à l'initiative de quelques passionnés des airs !

Depuis, les moniteurs du club ont formé de nombreux pilotes qui à leur tour contribuent à pérenniser la vie d'un club. C'est la recette pour que le club reste jeune et toujours aussi actif.

En 2019, Grand Vol se mettra sur son 31 pour souffler ses 31 bougies. La fête se déroulera le samedi 14 Septembre au soir au stade de foot. Nous en profitons pour remercier le FC Breitenbach de nous mettre les locaux à disposition.

• C. Ravanat / A. Cunin

## Conseil de fabrique

Le Conseil de Fabrique vient de démonter le plancher du grenier de la chapelle et a posé une protection en Géotextile.

L'entreprise GIROL'D a pris le relais pour poser un plancher en OSB.

Les travaux ont donc été réalisés pour moitié par les bénévoles, pour moitié par un professionnel.

Comme vous l'avez sans doute remarqué, depuis quelques semaines, le son des cloches de l'église a changé lorsqu'elles sonnent l'heure. Le Conseil de Fabrique et la Commune ont financé ensemble l'installation d'une sonnerie de glas pour un coût de 2 864 € TTC pour marquer le décès d'un paroissien, ce qui a nécessité de nouveaux réglages incontournables. • *Le Conseil de Fabrique*





# Ski club Breitenbach

Le Ski Club Breitenbach a eu l'honneur d'être élu, lauréat des Trophées développement et du bénévolat de la fédération Française de Ski.

La remise des récompenses a eu lieu le 8 juin 2019 à Evian par le président Michel Vion

Félicitation et merci à tous les bénévoles !

## Compte rendu saison ski 2018/2019

La saison a été comme ces dernières années difficiles au vu du réchauffement climatique et de l'enregistrement tardif, à chaque sortie il fallait composer avec l'état des pistes.

Le ski club compte au total 172 membres pour la saison 2019.

Le programme sportif a été dense, pour le ski loisirs, 5 sorties dans les alpes : Meiringen / Weekend à Châtel / Grindelwald / Mürren / Engelberg.

La sortie Adelboden a été annulée, cause de météo défavorable.

Avec une moyenne de participation de 28 personnes par sortie dans une ambiance conviviale.

Grand merci à tous les participants.

Le ski club compte pour 2019 dans ses rangs 15 moniteurs 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> degré et 10 accompagnateurs formés.



Organisation des dimanches de la glisse par le ski club au Champ du feu, 30 jeunes du massif y ont participé.

Pour ski école nous avons enregistré 77 inscriptions, avec 8 sorties, 6 au Champ du Feu, 1 au Lac Blanc et une à Gérardmer.



La participation moyenne s'élève à 63 élèves et 20 encadrants par sortie, ce qui a nécessité un déplacement avec 2 bus.

Un grand remerciement aux 25 encadrants pour leur engagement ce qui a nécessité plus de 1000 heures de bénévolat.

Le passage des étoiles a eu lieu par les moniteurs ESF du Champ du Feu, et de Gérardmer. Les résultats sont très bons avec 93% de réussite.

La remise de la récompense a eu lieu dans la salle de spectacle à la MJC de Villé le 14 avril.

Les élèves ont pu se remémorer leurs exploits avec le photorama devant les parents en admiration.

Une formation moniteur fédéral a été effectuée à Tignes avec succès par 3 cadres.

Ainsi qu'une formation accompagnateurs par la fédération le 24 novembre suivie par 30 participants du massif des Vosges, dont 5 membres du ski club au caveau de la mairie à Breitenbach, avec la présence de M le maire Jean Pierre Piéla pour la présentation du village, qui a été hautement appréciée.

Félicitations aux participants.



## LES RÉSULTATS :

### • Flocons

Danguel Camille  
Egele Ethan  
Jaeck Hugo  
Jaeck Ryan  
Metz Cyril  
Metz Hugo  
Poux Xavier  
Rebert Amandine  
Rogé Camille  
Schutziger Maxence  
Schutziger Valentin  
Sengler Victor  
Studler Emilie  
Wanner Jeanne  
Beck Nathanaël

### • 2 Étoiles

Adrian Laura  
Geiger Emma  
Geiger Robin  
Harre Gaëtan  
Martin Alicia  
Nartz Aymeric  
Nartz Romaric  
Sonntag Valérian  
Stauffer Gabriel  
Marckert Gabrielle  
Brun Louane  
Martinez Félicia

### • 2 Étoiles de compensation

Herrbach Cerise  
Antzenberger Emma

### • Médaille Fin De Stage Esf

Koehl Anna  
Kabore Rosa

### • 3 Étoiles

Egele Ambre  
Riou Jouan Yuna  
Galmiche Lola  
Liegeois Loric  
Stauffer Bénédicte  
Pilot Louis

### • Médaille Fin De Stage Esf

Wanner Paul

### • Étoile De Bronze

Risch Apolline  
Bittner Dieda Nathan

### • 1<sup>er</sup> Snow

Bessot Camille  
Marcot Noé

Merci à tous pour leur agréable participation

• J.-M. Dollé, président du ski club



**14**

SEPTEMBRE

**31 ANS  
DE GRAND VOL**  
Club House

**29**

SEPTEMBRE

**COURSE DE CAISSES  
À SAVON**

**9**

OCTOBRE

**RÉUNION PUBLIQUE**  
Présentation de la fibre  
par ROSACE  
ESC Breitenbach

**31**

OCTOBRE

**SOIRÉE HALLOWEEN**  
ESC Breitenbach

**15**

NOVEMBRE

**DON DU SANG**  
ESC Breitenbach



**22**

DÉCEMBRE

**CONCERT DES NOÉLIES**  
Église Saint Gall